

vivre à **PLOEMEL**



Zoom sur un service municipal

Transfert du service d'aide à domicile de Ploemel vers le SAAD Ria d'Étel

Ploemel 2030 Phase 4

Chantiers en mouvement : les travaux avancent à grands pas

Enfance & jeunesse

Un nouveau mandat pour le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Sommaire



Ploemel 2030 - Phase 4 Chantiers en mouvement : les travaux avancent à grands pas !

Après de longues préparations en 2021 et 2022, les travaux ont enfin démarré en juillet 2023.

Vos élus à votre disposition sur rendez-vous



1
Jean-Luc Le Tallec
Maire



2
Muriel Granger
1^{ère} adjointe à la culture, à la valorisation du patrimoine, à la communication et à l'événementiel



3
Claude Géronimi
2^{ème} adjoint à la finance et à « Ploemel 2030 »



4
Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse



5
Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux et à l'urbanisme



6
Sylvie Morvant
5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS



7
Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à l'environnement et au développement durable



8
Martine Roy
Déléguée aux affaires scolaires



9
Lénaïck Le Port-Hellec
Déléguée à l'intercommunalité



10
Éric Le Marec
Délégué aux travaux



11
Louis Le Belz
Délégué aux manifestations et aux associations

ERRATUM

sur le VAP n°72 du numéro de téléphone de l'épicerie fine **Excellence du goût.**

Vous pouvez les joindre au ☎ 06 87 18 26 75

Conseil municipal 8

Zoom sur un service municipal

12 L'aide à domicile : son transfert vers le SAAD Ria d'Étel à Belz

Service à la population 14

La police vous informe 16

Ploemel 2030 17

Finances 18

Urbanisme 20

Travaux 21

Environnement 22

Enfance et jeunesse 24

Vie scolaire 28

CCAS 32

Vie culturelle 35

Associations 39

Expression de la minorité 44

AQTA interco' 45

Agenda 2024 46

Mon mémo 47

UN SUJET À PROPOSER ? UNE REMARQUE ? CONTACTEZ-NOUS SUR MAIRIE@PLOEMEL.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Luc Le Tallec, Maire **RÉALISATION** : Muriel Granger, 1^{ère} adjointe **RÉDACTION** : Élus, personnel communal, écoles, associations **CONCEPTION** : UC Création **IMPRESSION** : IOV Imprimgraph Gpe Arradon 02 97 40 87 87 **DÉPÔT LÉGAL** : n°0000 - 1^{er} trimestre 2024 **TIRAGE** : 1790 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé - fabrication française **CRÉDITS PHOTOS** : commune de Ploemel, écoles, associations, Nikki Garcia, AQTA, BreizhCyber, DepositPhotos



Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Édito

Vœux 2024 de Jean-Luc Le Tallec, Maire,
le dimanche 21 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.

Mr le sous-préfet,
Mme / Mrs les parlementaires excusés : Muriel Jourda,
Yves Bleuven et Jimmy Pahun,
Mr Philippe Le Ray, président de l'intercommunalité,
Mr Fabrice Robelet, président de l'association des maires du
Morbihan,
Mmes et Mrs les maires et l'ensemble des élus territoriaux,
Mmes et Mrs les responsables d'associations, commerçants,
artisans et chefs d'entreprise, Mmes les directrices d'école,
Mmes et Mrs les professionnels de santé et responsables des
services de sécurité et de secours,
Mes cher-es collègues élu-es, Mes cher-es concitoyen-es,

Notre liste « Bien vivre ensemble à Ploemel » : Le slogan, OUI... mais pas uniquement que des mots !

Parce qu'il est encore plus vrai aujourd'hui qu'hier de « bien vivre ensemble », j'ai une nouvelle fois le plaisir, accompagné de mon équipe municipale, de vous retrouver pour la cérémonie des vœux, mais très certainement pour la dernière fois dans la salle polyvalente.

La dernière fois, mais pourquoi donc ? Les élections municipales n'auront lieu qu'en 2026, et non en 2024 ! À moins que les Ploemelois aient envie de nous mettre sur la touche... et nous obligent à quitter le navire !

Sinon, rassurez-vous, nous serons bien là en janvier prochain pour ce moment simple et convivial, à l'image de notre commune, mais dans les locaux tout neufs du complexe sports et loisirs, qui aura enfin ouvert ses portes, pour le plus grand bonheur, j'imagine, des associations, des écoles et des Ploemelois.

C'est donc un plaisir renouvelé de vous retrouver aujourd'hui et, comme un moment de transition, de regarder dans le rétroviseur l'année qui vient de s'écouler, pour évoquer ses événements marquants, heureux ou malheureux

et de se projeter vers un futur proche, celui de la nouvelle année qui démarre.

Notre programme ambitieux « Ploemel 2030 » se poursuit, avec les constructions du complexe sports et loisirs, et du restaurant municipal. Les travaux avancent bien, très bien même et le planning est pour le moment respecté. Aussi, nous pouvons espérer une livraison du complexe à l'automne 2024 et celle de la cantine au 1^{er} trimestre 2025.

D'autres chantiers sont en cours :

En matière d'habitat, la réhabilitation énergétique, depuis fin 2022, de la 1^{ère} phase de 7 logements sociaux communaux, afin d'améliorer le confort des locataires, faire baisser leurs factures d'énergie et répondre à nos obligations de bailleur. À ce jour, 5 logements de la pomme à cidre sont terminés ; les 2 appartements du trieur seront achevés fin février. Une seconde phase de rénovation sera lancée ultérieurement pour les 6 logements restants.

La MAM (Maison d'Assistants Maternelles), route de la Grotte, ouvrira ses portes à l'automne 2024, afin de répondre à des besoins de garde aujourd'hui non satisfaits. Une équipe de 4 professionnelles diplômées de la petite enfance, regroupées au sein de l'association « Les petits menhirs », a été retenue pour occuper ce local. Afin de rendre ce bâtiment opérationnel, la municipalité a entrepris, en lieu et place de l'ancienne école maternelle, une extension et d'importants travaux de réhabilitation de l'existant.

Cette opération s'inscrit dans une logique de performance énergétique par une isolation adaptée et l'installation d'une pompe à chaleur. Après une phase cruciale de désamiantage, le gros œuvre est désormais achevé. Vont suivre la réfection de la charpente et de la toiture dans les semaines à venir.

... suite →

Vœux 2024, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 21 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.

Les opérations d'investissement, c'est aussi améliorer le confort des citoyens dans leur quotidien :

Avec le très haut débit notamment :

La commercialisation de la fibre optique à Ploemel a été lancée dès cet été. Elle était très attendue avec la généralisation du télétravail, l'option souvent choisie de travailler désormais à domicile (entrepreneurs, informaticiens par exemple...), la nécessité d'organiser des visioconférences et de transférer des données...

Prochainement, la commune fera, elle aussi, installer la fibre sur ses différents équipements administratifs et techniques, en lien avec notre prestataire, chargé de l'informatique, du réseau et de la téléphonie.

Mégalis Bretagne, à qui incombe le pilotage de ce gros dossier, nous fait savoir que Ploemel sera bientôt totalement raccordée à la fibre. Aujourd'hui, on comptabilise environ 2 100 raccordements. Il reste encore quelques secteurs en cours de déploiement ou en voie de finalisation.

S'agissant du financement de ce type d'investissement, les frais sont entièrement supportés par AQTA à hauteur de 26,7 M€ sur l'ensemble du territoire communautaire. Pour Ploemel, la participation est estimée à 650 000 € environ (pour info, il faut compter 308€/prise réalisée).

Avec la réalisation de travaux de voirie et d'équipement :

En 2023, des travaux communaux ont permis de sécuriser la RD 186, qui s'étend du carrefour du restaurant « Le Vieux Logis » jusqu'au carrefour de Kérvilaine, en direction de Belz. C'est ainsi qu'ont été réalisés un cheminement doux en stabilisé et 3 plateaux ralentisseurs, pour permettre une diminution de la vitesse à 30 km/h. Le conseil départemental a pris en charge la bande de roulement.

Des chaucidous à Kergo, à Kergonvo et celui, allant du village de Locmaria vers le bourg ont aussi été aménagés avec, pour seul objectif, la réduction de la vitesse à 30km/h. Malheureusement, force est de constater que peu d'automobilistes respectent cette limitation ; il faudrait mettre un gendarme derrière chaque conducteur... mais c'est impossible ! Ayons donc sans cesse à l'esprit la culture du devoir citoyen et respectons les règles en vigueur.

Un autre projet mérite d'être présenté : la création d'un giratoire sur la RD22 (Auray-Belz) au lieu-dit La Madeleine avec, pour objectifs, de faciliter l'accès au parc d'activités économiques de Pen-er-Pont et de sécuriser le trafic des camions et autres usagers de la route. C'est un dossier sur lequel la communauté de communes et moi-même nous battons depuis des lustres. Merci à AQTA d'avoir réussi à mener jusqu'au bout les tractations avec les propriétaires fonciers concernés par la nouvelle entrée de zone. Le conseil départemental a inscrit cette opération dans son plan d'investissements. La mise en service de ce rond-point est programmée à l'horizon 2025.

Par ailleurs, le stade de Kermarquer a été équipé d'un arrosage automatique sur le terrain d'honneur et des travaux

de changement de la main courante ont été effectués, afin d'être en conformité avec le règlement de la fédération française de football.

L'environnement et le cadre de vie font également partie intégrante du « bien vivre ensemble » à Ploemel.

Tous nos projets s'inscrivent dans la politique intercommunale de développement durable, à travers son Plan climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cet outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur propre territoire. Élaboré par AQTA, il a une dimension qui permet de donner du sens aux actions et d'intégrer aux documents d'urbanisme les enjeux climatiques.

Car vous n'êtes pas sans le savoir (il faudrait d'ailleurs être sourd pour ne pas l'entendre) : le changement climatique aura et a déjà des conséquences sur nos vies.

Si, heureusement, notre Région a échappé cet été à la canicule et aux feux de forêt, force est de constater que les dernières tempêtes, dont CIARAN, nous obligent à rester vigilants face aux alertes météo. Les dépressions successives récentes ont engendré douceur, mais aussi vent et pluies diluviennes. Les records de cumul de pluie ont, par exemple, rendu impraticables les routes départementales bordant notre commune. Ploemel est devenu commune insulaire le temps de quelques heures. À l'image des crues ininterrompues qui ont occasionné de graves inondations dans le Nord de la France, les phénomènes climatiques ont un impact majeur sur notre quotidien et la Mairie est, avec les services de secours et d'assistance, en 1^{ère} ligne, afin de porter aide et soutien à la population.

C'est dans cette optique qu'il nous a fallu réactualiser notre plan communal de sauvegarde, notre commune restant fortement exposée au risque incendie bois et forêts. Ce document est un outil pratique, mais indispensable afin de prévoir, organiser et structurer l'action communale au cas où... Je remercie à cet égard les membres de la réserve communale de sécurité civile pour leur dévouement au service des autres.

Les changements de comportements ne sont pas une option, mais un devoir citoyen dans lequel Ploemel s'engage au quotidien :

→ **dans la politique de réduction des déchets :**

La fréquence des collectes est modifiée depuis ce début d'année avec un ramassage 1 fois tous les 15 jours des déchets ménagers et emballages (semaines paires du calendrier), et une collecte hebdomadaire des biodéchets (2 fois par semaine en période estivale).

→ **dans la politique énergétique** avec des investissements en adéquation avec les politiques nationales. Ploemel fait notamment partie des 86 communes du Morbihan retenues pour bénéficier de l'aide de l'État,

dénommée FONDS VERT. Ce dispositif accorde 50% de subvention pour le pilotage à distance (horloges connectées) et le remplacement des lanternes à boule.

Par ailleurs, un diagnostic des installations d'éclairage élaboré cet été par Morbihan Énergies, fait apparaître sur 2 années consécutives une baisse des consommations de 37%, grâce aux opérations de renouvellement du matériel (remplacement de lanternes en source leds). Un contrat de maintenance de l'éclairage public a d'ailleurs été conclu cet automne avec ce partenaire institutionnel.

À l'instar du stade de foot qui a bénéficié, en 2023, d'un programme de rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur, nous poursuivrons, de façon pérenne, cette politique de sobriété énergétique dans nos bâtiments communaux et de modernisation de l'éclairage public (adaptation des horaires, remplacement des lampes par des leds...).

→ dans la politique de gestion de l'eau et de l'assainissement :

- Avec la préservation des milieux aquatiques et humides : à citer le programme de travaux mené sur 5 années, dans le cadre de la compétence intercommunale GEMAPI, pour la réhabilitation du « Gouyanzeur »,
- Avec l'élaboration d'un programme de remise aux normes de l'assainissement non collectif,
- Avec le basculement, courant 2024, de notre station d'épuration vers celle de Carnac...

Sur ce transfert, merci à la Préfecture et à AQTA d'avoir accéléré les procédures réglementaires pour que l'impact sur nos constructions à Ploemel soit le plus indolore possible. Merci aussi à Olivier d'accueillir bientôt, chez lui, nos eaux usées : Ouf, nos futurs permis de construire sont sauvés !

→ dans la réfection, l'entretien et l'ouverture de nos chemins communaux, effectués en régie par les services techniques : c'est le cas en 2023 des chemins de Kérivin, du tronçon Toulhouët vers La Madeleine, de la section de Kergounio vers la route de Pont-Fol... Nous poursuivrons en 2024 l'aménagement de nos chemins les plus dégradés.

→ Et, enfin, dans la valorisation du patrimoine culturel et culturel : Ploemel est riche de ses 5 chapelles et de son église, de ses croix et calvaires, mais aussi de ses mégalithes.

Sur ce point, nous faisons partie du périmètre de l'association « Paysages des Mégalithes », qui œuvre depuis plusieurs années à l'inscription des mégalithes sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce dossier devrait aboutir à l'horizon 2025 et, en cas de succès, ce que nous espérons, il y aura nécessairement, sur Ploemel, un impact économique, touristique et écologique.

Une réunion publique s'est d'ailleurs tenue en mairie en décembre dernier pour expliquer ce projet dans sa globalité, pour présenter plus spécifiquement, le patrimoine

de la commune et pour réfléchir sur les thématiques du plan de gestion de cette candidature : la préservation, la médiation et le tourisme. En parallèle, une exposition a été présentée dans le hall de la mairie pendant 2 semaines.

S'agissant de nos chapelles, Notre-Dame-de-Recouvrance est interdite d'accès depuis cet été. À la suite d'une expertise menée par un professionnel du bâtiment, la charpente est en très mauvais état et risque, à tout moment, de s'effondrer. La fermeture s'imposait. On attend désormais un diagnostic précis des travaux à effectuer avant d'y donner suite et, vraisemblablement, de planifier ce chantier de manière pluriannuelle en fonction du coût global.

Bien vivre ensemble, c'est aussi respecter toutes les générations et mettre en place des actions qui les rassemblent.

C'est à travers des événements populaires, qu'ils soient sportifs, culturels ou citoyens que le lien et la cohésion sociale se créent.

Les moments festifs sur l'année ont rassemblé et participé à la vie de village ; je pense au spectacle Méliscènes, au Baluche (bal-musette) en juin, ou encore à Détours d'art, au feu d'artifice et au moules-frites en juillet, à la rando « gluten » en avril, au tournoi de foot en mai, à la marche « rose et bleu » en octobre et, bien sûr,...

... au comice agricole « la plus grande ferme de l'été », qui s'est tenu à Ploemel le 10 août dernier. Cet événement a connu un record de fréquentation, avec une météo à la hauteur de nos souhaits.

Agriculteurs, ostréiculteurs, producteurs, apiculteurs ont, le temps d'une journée, fait pétiller les yeux des enfants et des familles avec des démonstrations de tracteurs, des balades à poneys ou en calèche, la présentation des animaux de la ferme... Fête intergénérationnelle par excellence, ce moment est attendu autant par les professionnels de la terre et de la mer, que par son public, très attaché à ces métiers.

La forte mobilisation des bénévoles (environ 75) et la présence des associations, mais aussi l'organisation tirée au cordeau et gérée rondement par le président de l'association, Hervé Montfort, participent largement à ce succès ; sans oublier, bien sûr, l'implication entière de nos agents municipaux dans la gestion de l'avant, du pendant et de l'après fête.

C'est un événement qui est organisé au niveau du canton de Belz-Quiberon ; il s'installe tous les 8/9 ans à Ploemel et le rendez-vous est déjà pris pour 2024, le 8 août à Plouharnel. Chantal, ne t'inquiète pas : on y sera !

D'une manière plus générale, je salue ici nos 48 associations ploemeloises, qui œuvrent dans le domaine culturel, sportif, artistique, social ou en matière de citoyenneté, et je remercie sincèrement tous les responsables et les bénévoles, qui s'engagent en permanence à nos côtés pour servir l'intérêt général et le bien commun.

... suite →

Vœux 2024, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 21 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.

C'est aussi grâce à nos services publics vers les jeunes et vers les personnes âgées que « le bien vivre ensemble » prend toute sa dimension !

L'enfance-jeunesse

Fin décembre, nous avons eu le plaisir d'installer le nouveau CMJ. Désormais, la parité n'est plus exigée et les membres sont élus pour une année (au lieu de 2 auparavant), avec la possibilité de renouveler leur mandat.

Le conseil est désormais composé de 15 jeunes ploemelois : 13 filles et 2 garçons, issus des classes de CM1, CM2 et des collégiens de 6^{ème}. Lia Le Boulaire, nouvelle Maire et Katell Le Rouzic, 1^{ère} adjointe, sont à la tête de ce nouveau CMJ, qui demande, de la part de chacune et de chacun, un investissement soutenu et régulier. Je les encourage fortement dans leurs nouvelles missions et nous, adultes, seront là pour les aider.

Un petit mot sur l'ancienne équipe du CMJ : Grâce à leur présence aux réunions, aux manifestations, au travail effectué sur les 2 années passées et à leur implication, ont pu voir le jour la bibliothèque de rue au centre-bourg, le city-stade à Kermarquer, le pique-nique géant à Mané-Bogad et j'en passe... Je tiens à remettre aux 2 représentants de l'ancien CMJ, Gustave et Eve, la médaille honorifique de Ploemel et je transmets à l'ensemble des ex-membres mon entière reconnaissance.

2 autres gros dossiers d'investissement, liés aux enfants et aux jeunes, nous attendent en 2024 : la nouvelle école publique et le bâtiment dédié à l'enfance-jeunesse. LE CAUE assurera auprès de nous, décideurs, une mission de conseils afin de mener à bien notre réflexion, qui s'appuiera sur un comité de pilotage associant tous les acteurs et partenaires de l'éducation et de la jeunesse. Ensuite, seront lancées les études pré-opérationnelles avant de désigner, en 2025, le cabinet d'architecture. Cette phase d'approche devrait être effective avant la fin du mandat.

Le SAAD et l'action sociale

2 dossiers à vocation sociale ont été menés en 2023 :

Le 1^{er} a trait à la réalisation de l'analyse des besoins sociaux de la population. Fruit d'un travail participatif et citoyen, un plan d'actions a été défini, avec déjà la mise en place par le CCAS de 2 initiatives :

- Un service de transport vers Auray le lundi matin, pour permettre à des ploemelois, âgés de + de 70 ans et désireux peut-être de rompre avec un certain isolement, d'aller faire leurs courses au supermarché, de faire un tour au marché, de se rendre à un rendez-vous... Bref, de bouger !
- Les « rendez-vous du jeudi » pour les + de 60 ans, avec notamment des jeux de société, de la relaxation, des sorties ciné...

Le 2^{ème} dossier concerne le transfert du service d'aide à domicile de Ploemel (existant depuis 1988) vers le SAAD de la Ria d'Étel à compter du 1^{er} janvier 2024.

C'est un changement important pour la commune, mais c'était nécessaire. En effet, les objectifs sont principalement d'assurer la pérennité du service sur Ploemel et de faire face aux enjeux du secteur dans les années à venir ; c'est aussi une réponse aux attentes du conseil départemental de privilégier les rapprochements de services (inscrits dans le schéma départemental de l'autonomie) et de favoriser la mutualisation dans une approche territoriale, tout en garantissant une proximité avec les usagers.

Le SAAD de la Ria d'Étel attendait également ce regroupement, lui permettant d'étoffer son activité (nombres d'heures réalisées) et de bénéficier plus aisément de financements complémentaires.

À souligner que, par fidélité avec leurs patients, les aides à domicile, qui intervenaient précédemment sur le territoire de Ploemel, continueront de le faire sur le même secteur. Ainsi, les bénéficiaires de leurs prestations conserveront ce repère humain.

La médiathèque : « le lieu intergénérationnel par excellence »

En mai dernier, on fêtait son « inauguration-anniversaire » pour sa première année d'ouverture. Son succès ne faiblit pas, bien au contraire. J'ai cru entendre que les adhérents viennent aussi des communes voisines et qu'ils apprécient tout particulièrement ce lieu convivial et accueillant. Le réseau des médiathèques est un outil formidable et riche culturellement. Le service, géré par AQTA, a été optimisé avec la mise en place d'une navette faisant le lien entre les 22 sites du réseau. Les usagers peuvent ainsi réserver des ouvrages et des documents de leur canapé, ceux-ci étant livrés dans la médiathèque de leur lieu de résidence.

Les finances

Rien n'est possible sans finances. Le budget 2023 a été élaboré pour tenir compte du contexte inflationniste qui n'a échappé à personne. Cela passe par l'augmentation des denrées alimentaires, des matériaux et matériels, de l'énergie...

Les tensions économiques, générées entre autres par le conflit russo-ukrainien et, maintenant, celui du Proche-Orient, nécessitent d'être prudents, sans pour autant cesser d'investir.

Les finances de la commune sont saines et le programme du mandat se réalisera comme prévu initialement, même avec un peu de retard. La municipalité n'a pas augmenté les impôts locaux depuis 2018 et ceci, malgré la suppression définitive en 2023 de la taxe d'habitation.

Toutefois, s'agissant de cette taxe, la commune de Ploemel figure dans la liste des collectivités situées en zone tendue. Il a donc été décidé, à l'unanimité des voix, d'utiliser ce levier fiscal et de majorer de 60% la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, afin notamment d'en limiter le développement et ceci, au profit des résidences principales.

Pourquoi cette hausse ?

Parce que Ploemel, en raison de sa proximité géographique avec les communes littorales, attire et devient forcément attractive... mais notre 1^{ère} préoccupation, c'est de conserver notre authenticité et notre identité rurale, en privilégiant une croissance démographique certes, mais équilibrée (d'ailleurs, les chiffres du recensement nous le prouvent encore une fois, avec, comme d'habitude, une progression moyenne annuelle de + 1.5%, pas plus...). Le 2^{ème} argument tient à l'augmentation des recettes générées par cette majoration, d'une valeur de 60 000 €. La somme sera fléchée pour financer la rénovation énergétique des infrastructures bâties.

Cet outil fiscal apparaît comme une opportunité, même s'il est évident qu'il ne pourra pas résoudre les tensions du marché de l'immobilier et les difficultés liées au logement des résidents à l'année.

Un autre dossier capital : celui de la sécurité des personnes et des biens. 2 axes de travail ont été arrêtés :

- La participation citoyenne : une convention préfectorale est en cours de signature. Elle permettra la mise en place d'un réseau de référents locaux, identifiés comme étant le lien entre les quartiers, la mairie et la gendarmerie ;
- La vidéoprotection : cet équipement est en train d'être installé et sera totalement opérationnel au 1^{er} trimestre 2024.

Un dernier point : le commerce

La vie commerçante à Ploemel s'est diversifiée : elle a gagné en professionnels de santé (médecins, pharmacien, kinés, cabinets infirmiers...), en soins/bien-être à la personne (coiffeurs, institut de beauté...), en commerces ambulants et j'en oublie certainement... mais elle a perdu en commerces alimentaires sédentaires, dont le dernier en date, l'enseigne Vival. Certains s'imaginent que la commune ne bouge pas le petit doigt pour trouver des solutions et permettre l'ouverture rapidement d'une supérette de proximité.

Eh bien, SI !... Même si cela ne se voit pas concrètement, elle y travaille sérieusement. Nous vous l'avions promis dans notre feuille de route : nous mettrons tout en œuvre pour « aider à l'implantation d'un commerce alimentaire dans le bourg, en privilégiant les circuits courts et les produits locaux ». Mais la commune ne souhaite pas se substituer totalement à l'initiative privée. Elle est un facilitateur ou un acteur parmi d'autres ; mais en aucun cas, le principal protagoniste.

Il faut savoir que, depuis plusieurs mois, des tractations étaient bien engagées entre un propriétaire privé, un investisseur et une enseigne de franchise quant à l'implantation de cette moyenne surface. Malheureusement, plusieurs freins complexes, à la fois techniques, financiers et humains, ont empêché d'avancer efficacement dans les discussions. Les choses étaient devenues stériles ; et aujourd'hui, je ne peux que constater l'échec de ce projet et ceci, après 2 longues années de négociations.

Néanmoins, ce dossier reste notre priorité. La municipalité a donc changé son fusil d'épaule et envisage désormais l'implantation d'une supérette sur des réserves foncières qui lui appartiennent. De nouvelles négociations sont en cours avec un autre groupe alimentaire très intéressé. L'objectif est de voir « pousser » ce commerce en centre-bourg dès 2024.

Pour avancer sur tous ces sujets, je peux compter sur mon équipe élue : adjoints, délégués et conseillers municipaux qui interviennent, chacune et chacun, dans leurs délégations respectives. Je peux aussi compter sur les services municipaux, qui, une fois les décisions prises, les mettent en musique de la meilleure manière possible.

Je compte aussi beaucoup sur le monde associatif, responsables et bénévoles, qui répondent toujours présents pour donner le meilleur d'eux-mêmes et optimiser la dynamique de notre commune.

C'est donc, **tous ensemble, que nous développons et faisons vivre notre commune**, en accompagnant au mieux les habitants, comme :

- Épauler la personne âgée ou vulnérable dans son quotidien grâce à des activités et à des assistances personnalisées ;
- Mettre à disposition des infrastructures de qualité pour soutenir les associations dans leurs actions ou encore offrir un service de qualité (qu'il soit scolaire, social, culturel, administratif ou de loisirs...);
- Sécuriser nos espaces publics et les entretenir pour rester un village au poumon vert ;
- Favoriser la culture, le sport, les loisirs...

L'heure tourne et il est grand temps, pour moi, de conclure, en vous présentant, au nom de toute l'équipe, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année et la meilleure santé possible pour vous-même et vos proches.

2024 sera marquée par un évènement majeur, celui des jeux olympiques et para-olympiques, qui, je l'espère, susciteront de la ferveur et permettront d'organiser, partout sur le territoire, des moments populaires, sportifs et festifs.

Place désormais à la convivialité et merci à l'ensemble de nos prestataires et de nos services pour l'organisation de cette cérémonie de vœux : préparation à la fois de la salle, du verre de l'amitié et du buffet d'accompagnement.

Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Extraits des séances du Conseil Municipal

Finances · Urbanisme · Enfance-Jeunesse · Ressources humaines · Patrimoine
Intercommunalité · Affaires générales



Bon à savoir

→ Retrouvez l'intégralité des séances du conseil municipal sur le site de la commune www.ploemel.fr

28.09

CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2023

FINANCES

Taxe d'habitation : majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Décide de majorer de 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Phase 4 Ploemel 2030 - Construction du complexe sport et loisirs - demande du fonds de concours exceptionnel à AQTA

Sollicite auprès de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique l'attribution d'un fonds de concours exceptionnel, d'un montant de 271 165 €, pour la réalisation du programme Construction d'un complexe sport et loisirs. Approuve le plan de financement prévisionnel.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Demande de subvention exceptionnelle UCA (Union cycliste Alréenne)

Accorde une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association UCA (Union Cycliste Alréenne).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement de la convention avec le CDG 56 pour la médecine professionnelle et préventive

Autorise le Maire à signer la convention avec le CDG 56 pour une durée de 3 ans.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Création d'un emploi non permanent - contrat de projet-service médiathèque

Création d'un contrat de projet à la médiathèque.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires avec le CDG 56

Décide de souscrire à la couverture afférente aux agents affiliés à la CNRACL, de souscrire à la couverture afférente aux agents affiliés à l'IRCANTEC au taux annuel de cotisation de 0,99%, de retenir les éléments de la masse salariale à assurer.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Contrat de partenariat pour pilotage d'éclairage public en cas d'alerte "écowatt" avec Morbihan Énergies

Approuve le partenariat de la commune avec Morbihan Énergies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « éco watt », deux horloges connectées sont financées par Morbihan Énergies. Autorise le Maire à signer le contrat de partenariat avec Morbihan Énergies pour le pilotage de l'éclairage public.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Dénomination d'une voie dans la ZAC de la Gare (tranche 3)

Approuve la dénomination d'une voie de la troisième tranche de la résidence Lann An Aël.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENVIRONNEMENT

Adoption des périmètres du Bien et de sa zone tampon "les Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan", candidat à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et adoption de sa charte d'engagement.

Valide les périmètres du Bien et de la zone tampon, et leur déclinaison locale le cas échéant, adopte la charte d'engagements communs soumis.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 OCTOBRE 2023



GOVERNANCE

Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Installe une nouvelle conseillère municipale. Myriam Servais est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

AFFAIRES CULTURELLES

Mise à jour du règlement d'attribution des subventions aux associations

Modifie le règlement d'attribution des subventions aux associations.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Contrat de licence SAAS Mon Village

Autorise le Maire à signer le contrat avec la SARL Atelier DGB, au 1^{er} janvier 2024, à inscrire l'abonnement annuel au budget principal de la commune.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

AFFAIRES GÉNÉRALES

Mise en œuvre de la participation citoyenne : protocole établissant le dispositif sur Ploemel

Autorise le Maire à valider le protocole établissant le dispositif de participation citoyenne sur Ploemel et à le signer.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Convention avec la Saur relative à l'assistance à la mise en conformité réglementaire pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Autorise le Maire à signer la convention d'assistance à la mise en conformité réglementaire pour la défense extérieure contre l'incendie avec la société Saur, la dépense sera payée sur le budget 2024.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

ZAC de la Gare : Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2022 (CRAC)

Approuve le compte-rendu annuel 2022.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Transfert de la compétence à caractère optionnel "Maintenance de l'éclairage public" (en complément de la compétence travaux d'éclairage public) au syndicat départemental d'énergies du Morbihan (usuellement dénommé "Morbihan Énergies")

Autorise le transfert au syndicat départemental d'énergies du Morbihan la compétence « maintenance des installations de réseaux » ; « Maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public ». Approuve les conditions administratives, techniques et financières d'exercice, prend acte que la commune reste propriétaire de la totalité des ouvrages d'éclairage public.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

... suite →

Fonds vert : convention de financement et de réalisation d'un programme exceptionnel avec Morbihan Énergie pour la rénovation de 24 luminaires

Autorise le Maire à signer la convention de réalisation de l'opération : remplacement de 24 luminaires, à payer la dépense sur le budget 2023 et de percevoir la recette du syndicat correspondant à 50% du montant des travaux HT.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Convention de financement et de réalisation d'une extension de l'éclairage pour l'opération : centre bourg-caméra

Autorise le Maire à signer la convention avec Morbihan Énergies pour l'opération centre bourg-caméra.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Convention définissant les modalités de conception et de mise en œuvre de réseaux et installations annexes réalisés en vue de leur intégration aux réseaux publics avec AQTA

Autorise le Maire à signer ladite convention avec AQTA.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Souscription d'un contrat d'assurance dommage ouvrage pour la réalisation de la phase 4 de Ploemel 2030

Approuve la souscription d'une assurance dommage ouvrage pour les travaux de construction du complexe et du restaurant municipal.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 NOVEMBRE 2023



GOVERNANCE

Modification de la composition des commissions communales

Installe Myriam Servais, la nouvelle conseillère municipale au sein des commissions : membre titulaire Commission Développement Durable et Finances, suppléante à la CAO.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapport annuel 2022 : Office de tourisme Baie de Quiberon

Prend connaissance et prend acte du rapport de l'Office de Tourisme.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Rapport annuel 2022 : Service prévention et valorisation des déchets d'AQTA

Prend connaissance et prend acte du rapport du service de prévention et valorisation des déchets d'AQTA.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Création de la Société Publique Locale AQTA Énergies

Approuve la participation de la commune de Ploemel au capital de la Société Publique Locale « AQTA Énergies ». Approuve le versement de la somme de 500 € correspondant à la participation au capital. Désigne Christophe Le Falher membre du conseil municipal en qualité de délégué de la collectivité.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Contrat de maintenance pour le panneau lumineux de la mairie

Autorise le Maire à signer le contrat de maintenance du panneau lumineux pour une durée de 5 années et à payer la dépense.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Cimetière communal: procédure de régularisation avant reprise, des sépultures sans concession relevant du régime du Terrain Commun - prolongation du délai

Prolonge le délai initialement fixé au 10 novembre 2023 et laisse aux familles jusqu'au 10 mai 2024 pour accomplir les formalités nécessaires à la régularisation de la situation de la sépulture les concernant.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Cimetière communal : procédure de renouvellement avant reprise, des concessions échues - prolongation du délai

Prolonge le délai initialement fixé au 10 novembre 2023 et laisse aux familles jusqu'au 10 mai 2024 pour accomplir les formalités nécessaires à la régularisation de la situation de la concession les concernant.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne

Donne un avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne.
→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

GOVERNANCE

Règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et charte d'engagement et de valeurs

Valide le nouveau règlement intérieur du CMJ accompagné de sa charte d'engagement et de valeurs.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

AFFAIRES CULTURELLES

Convention de partenariat relative à la participation de la commune de Ploemel au projet de territoire 2023-2024 " La cabane à Plumes " (compagnie l'homme debout)

Autorise le Maire à signer la convention de partenariat et à payer la dépense sur le budget principal de la commune.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

Modification d'un emploi permanent Poste de responsable du Pôle Enfance-Jeunesse et vie scolaire à temps complet

Adopte les modifications du tableau des emplois pour la modification d'un emploi permanent.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Décision modificative N°1 : Intégration des frais d'études aux travaux

Ouvre des crédits qui n'ont pas d'incidence sur le budget.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Adoption des tarifs communaux 2024

Adoption des nouveaux tarifs communaux qui seront en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Voir page 19.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Autorisation d'engager, de liquider les dépenses d'investissement 2024

Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2024 avant le vote du budget dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget 2023.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Convention de servitude de passage d'une canalisation à Kerimel

Autorise le Maire ou son représentant, à signer la convention de servitude de passage d'une canalisation.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

14.12

CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DÉCEMBRE 2023



AFFAIRES GÉNÉRALES

AQTA : Rapport annuel 2022 - Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Prend acte et ne formule pas d'observations.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENVIRONNEMENT

Convention multi-services avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

Autorise le Maire à signer la convention multi-services avec la FDGDON et à payer la dépense de 320,85 € par an.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Tarification des loyers communaux.

Application de l'indice annuel de révision (Insee) - tarifs au 01/01/2024.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Délibération actant la dissolution du budget annexe du lotissement - Décision modificative N°1 au budget du lotissement 2023

Valide la clôture du budget annexe « lotissement » au 31 décembre 2023.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

L'aide à domicile

SON TRANSFERT VERS LE SAAD RIA D'ÉTEL À BELZ

PRÉSENTATION DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIAL (GCSMS)



MOT DE MORGANE FERRANT DIRECTRICE DU SAAD RIA D'ÉTEL

« Nous sommes ravis d'accueillir le SAAD du CCAS de Ploemel au sein du groupement à compter du 1^{er} janvier 2024 et d'en assurer la gestion. Cette collaboration a pour principal objectif de pérenniser l'offre de service sur le territoire tout en maintenant une proximité avec les usagers accompagnés. Les élus et les professionnels ont à cœur d'apporter des réponses à la question de l'autonomie et notamment au maintien et au soutien à domicile de la population âgée, fragilisée. Si cela n'est pas déjà fait, l'équipe administrative viendra à la rencontre des usagers accompagnés par le service d'aide à domicile au cours du premier trimestre 2024. Nous veillerons à maintenir la relation de confiance acquise en vers le CCAS de Ploemel et nous serons également à l'écoute de toutes nouvelles situations à accompagner. »

**Pour tous renseignements,
contactez-nous ou venez
nous rencontrer dans nos locaux**

20 route des quatre chemins,
56 550 BELZ
02.97.55.25.64
saad@ria-etel.com

SAAD
DE LA *Ria d'Étel*

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la Ria d'Étel est un service public né de la mutualisation des services d'aide à domicile des communes de Belz, Étel, Erdeven et Locoal-Mendon. Des élus de chaque commune sont désignés pour être membre du GCSMS et prendre part à toutes décisions relevant du service. L'Administrateur est Monsieur Bruno Goasmat, Maire de Belz.

LE SAAD EST COMPOSÉ DE

45/50

Aides à domicile qui interviennent auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes ou pas, des personnes adultes en situation de handicap ou des personnes en situation de dépendance temporaire.

4

Agents administratifs qui ont en charge la gestion quotidienne du service, l'évaluation des besoins et le suivi des plans d'aide, la planification et la coordination des interventions. Chaque commune a un agent administratif référent.

**NOUS RÉPONDONS AUX MÊMES BESOINS
QUE LE FAISAIT JUSQU'À PRÉSENT
LE SAAD DE PLOEMEL C'EST À DIRE :**

- Accompagner et aider dans les activités de la vie quotidienne : entretien du logement, entretien du linge, aide aux courses, préparation des repas...
- Accompagner et aider dans les actes essentiels de la vie : aide aux déplacements, aide au lever/coucher, aide à l'habillage/déshabillage, aide à la toilette (hors prescription médicale), aide à la prise des repas...
- Soutenir les aidants (temps de répit, relais)
- Accompagner dans les activités de la vie sociale et relationnelle (loisirs, jeux, promenade...)
- Nous pouvons intervenir au domicile des personnes accompagnées du lundi au dimanche de 7h30 à 19h30.
- Et proposons des interventions de 30 minutes minimum.

Nous plaçons la personne accompagnée au cœur de nos interventions et nous nous devons d'apporter une écoute bienveillante, une réponse à ses besoins et un service de qualité.

LE SAAD ACCOMPAGNE

Nous accompagnons
230 usagers chaque
mois, pour environ
50 000 heures
d'interventions par an.

230



L'équipe du SAAD
Ria d'Étel

QUE VA-T-IL SE PASSER AVEC LE SERVICE DE PLOEMEL ?

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE SERVICE D'AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Un service à la longue histoire, au service du public. Jusqu'en 1988 l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural était gestionnaire du service, date à laquelle la collectivité via le centre communal d'action sociale en a repris les commandes. À cette période, les accompagnements étaient réalisés par 4 aides à domicile assistés d'un responsable bénévole. Puis à partir de 2001, un agent territorial a repris la responsabilité du service qui progressivement est monté en puissance, intégrant jusqu'à 10 aides à domicile et réalisant 10 000 heures en 2021.

Au cours de ces 23 années, le service s'est engagé dans une forte professionnalisation des agents car l'enjeu du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées est fort. L'accompagnement des publics porteurs de diverses pathologies, qu'elles soient physiques ou neurodégénératives nécessitent des compétences, la formation est donc une priorité. La reconnaissance des professionnels(elles) l'est également.

Après ces nombreuses années de gestion directe, **le CCAS de Ploemel a fait le choix de transférer son service auprès de son voisin de la Ria d'Étel**, couvrant déjà les communes de Belz, Étel, Locoal-Mendon et Erdeven. Les raisons ayant motivé cette décision sont essentiellement liées à **la volonté de continuer à proposer un service de proximité aux Ploemelois**, tout en répondant aux souhaits du département. En effet, ce dernier, principal financeur des services d'aide et accompagnement à domicile désire fortement que ces entités se rapprochent,

fusionnent afin de **mettre en commun leurs forces et atteindre le seuil de 30000 heures d'activités**, en dessous duquel il estime qu'un service n'est pas viable financièrement.

De plus, une réforme prochaine va impacter particulièrement les services. Elle a pour objectif de créer des services autonomie qui devront proposer à la fois de l'aide à la personne et du soin, ceci afin que l'utilisateur n'ait plus qu'un seul interlocuteur, là où aujourd'hui il doit faire appel à un SAAD et à un service infirmier. L'heure est donc au renforcement de la coordination entre accompagnement et soins.

Ainsi **depuis le 1^{er} janvier 2024, le SAAD du centre communal d'action sociale de Ploemel a vécu et a intégré le SAAD de la Ria d'Étel**. À titre personnel, ce fut un plaisir de piloter ce service pendant plus de 20 ans, auprès d'une équipe à l'écoute et attachée à son métier. 20 années, ce sont environ 400 bénéficiaires accompagnés, qui m'ont permis d'apprendre à connaître les Ploemelois. Pour moi qui aime le lien social, cette expérience fut des plus enrichissantes.

Aussi, c'est logiquement que mes nouvelles missions vont m'amener à rester au contact de ce public en proposant de nouveaux services à destination des aînés, que vous pouvez d'ailleurs découvrir dans ce numéro du vivre à Ploemel. Alors à bientôt pour de nouvelles aventures !

MANUEL PODER
RESPONSABLE DU CCAS DE PLOEMEL

Breizh Cyber

Le nouveau « Samu » breton
de la cybersécurité



© BreizhCyber.bzh

La Région Bretagne lance son centre de réponse aux cyberattaques. Un numéro gratuit qui permettra d'aiguiller entreprises, associations et collectivités bretonnes victimes des pirates informatiques. **C'est quoi ?** Face à la montée de la menace cyber, la Région Bretagne s'équipe. Un premier guichet vers lequel les victimes de cyberattaques pourront se tourner, afin d'avoir des conseils. En cas de problème, on appelle et on dit quoi faire, explique Jérôme Tré Hardy, conseiller régional en charge de la cybersécurité et du numérique. **C'est pour qui ?** Breizh Cyber s'adresse aux PME et entreprises bretonnes de taille intermédiaire, mais aussi aux associations et collectivités. La mairie de Betton (35), dans la métropole rennaise, a notamment pu être conseillée par le CSIRT (alors en mode test) lors de la cyberattaque dont elle a été victime en septembre. **Ça marche comment ?** Il suffit d'appeler un numéro de téléphone gratuit, le 0 800 200 008. **C'est accessible quand ?** Dans un premier temps, le numéro est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi de 9h à 17h. **C'est qui ?** Incubé au sein de la Région Bretagne, Breizh Cyber est à ce jour composé de quatre personnes, dont Guillaume Chéreau, ancien d'Orange et de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). L'équipe sera étoffée « en fonction de la montée en puissance » de la structure. **Quel financement ?** À ce stade, Breizh Cyber fonctionne grâce à une subvention d'1 M€ sur trois ans accordée par l'Anssi. Il profite aussi au quotidien des services du Conseil régional. Mais pour l'avenir, la structure devra trouver un modèle économique pérenne. L'une des pistes est de proposer des services payants de conseil et de prévention. Des discussions sont aussi en cours avec l'État. breizhcyber.bzh

Au fil de l'actualité

Simplimmat.gouv, la nouvelle application officielle de l'État

La nouvelle application officielle, gratuite et sécurisée de l'État qui simplifie les démarches administratives lors de la vente et de l'achat d'un véhicule d'occasion et assure une meilleure protection pour le vendeur et pour l'acheteur.

Les ateliers du numérique

Gratuits et ouverts à tous !

Dans le cadre de sa mission en tant que conseiller numérique à Ploemel, Hugo a récemment franchi un cap significatif en ayant apporté son aide à plus de 300 personnes lors des rendez-vous individuels ou des divers ateliers collectifs qui sont proposés chaque mardi depuis 2 ans. Depuis septembre, les mercredis du numérique pour les enfants ont été mis en place à la médiathèque chaque mois. Couvrant des sujets variés tels que la création de jeux vidéo, le montage photo ou la création d'objets en 3D, ils permettent de découvrir d'autres manières d'utiliser les outils informatiques. N'hésitez pas à demander le programme à la médiathèque. Les ateliers collectifs et les rendez-vous individuels se sont également poursuivis tous les mardis. Pour l'année 2024, de nouveaux ateliers collectifs sont prévus, en complément des rendez-vous individuels. Les thématiques sont variées et permettent d'aborder le numérique en groupe, en échangeant avec d'autres personnes grâce aux conseils d'un professionnel sans jugement. Toutes ces initiatives sont totalement gratuites et ouvertes à tous, indépendamment du niveau de compétence, des plus débutants à ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances. Pour toute question, suggestion ou pour s'inscrire aux ateliers, n'hésitez pas à venir rencontrer Hugo ou à contacter la mairie.

Pratique :
Tous les mardis :
9h à 12h30, 14h à 17h.
Gratuit, sur rendez-vous auprès de la mairie.



Conciliateur de justice

Le 1^{er} octobre 2023 entre en vigueur le décret N°2023-357 du 11 mai 2023 rétablissant l'article 750-1 du code de procédure civile et restaurant l'obligation de tentative préalable de règlement amiable des litiges avant toute requête au tribunal. Ainsi pour les différends cités par cet article (différends de moins de 5 000€ et conflits de voisinage), la saisine du juge devra nécessairement être précédée d'un recours à un des 3 modes de résolution amiable des différends suivants : la conciliation de justice, la médiation civile* ou

Régularisation du cimetière



La procédure visant à la régularisation de l'ensemble des sépultures du cimetière a pris fin le 10 novembre 2023. Néanmoins, le conseil municipal, par délibération du 24 novembre dernier, a décidé de proroger la date d'échéance au 10 mai 2024 ; ceci afin d'allonger les délais pour permettre à l'ensemble des familles de se mettre en règle, de renouveler leur concession, ou de faire un courrier d'abandon. Vous disposez donc de six mois supplémentaires pour régulariser votre sépulture, ou renouveler votre concession. Des petites pancartes ont été disposées devant les tombes concernées afin d'inviter les familles à se rapprocher de la mairie pour mettre à jour les sépultures. Deux possibilités leur seront soumises :

- Pour les concessions en terrain commun, il est demandé aux familles de venir avec l'ensemble des pièces qui pourraient faire preuve d'une concession, ou d'établir une concession, ou de signer une fiche d'abandon de la sépulture.
- Pour les concessions échues, les familles ont la possibilité de renouveler la concession pour 15 ou 30 ans, ou encore de signer une fiche d'abandon de concession.

Les familles dont la sépulture est concernée peuvent se rendre à la mairie aux heures d'ouverture afin de régulariser leur situation. Au terme de ce nouveau délai, la mairie entamera une dernière procédure dite de reprise. Ainsi, l'ensemble des sépultures qui ne seront pas régularisées au 10 mai 2024 seront reprises. Les défunts seront exhumés pour être inhumés dans l'ossuaire communal. Cette procédure achevée, aucun défunt ne pourra plus être retiré. Les familles n'auront plus de lieux personnalisés pour se recueillir ou rendre hommage. La mairie disposera à sa guise de l'ensemble des monuments et objets se trouvant aux emplacements repris. Nous vous invitons donc vivement à effectuer dès que possible les démarches nécessaires. Le service État Civil se tient à votre disposition si besoin.

la procédure participative**. La conciliation de justice, chargée de trouver une solution amiable à des litiges civils est conduite par un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. S'agissant de la conciliation de justice, sur le ressort de la cour d'appel de Rennes, il y a des permanences assurées dans 383 communes des 5 départements et, au total, ce sont 591 permanences mensuelles qui sont ainsi assurées (dans les mairies, espaces France Service, maison de la Justice et du droit...). Des trois modes de résolution amiable des conflits prévus par la loi, la conciliation de justice se définit comme : **Proche des citoyens**, puisque la mieux implantée et répartie sur l'ensemble du territoire ; **Accessible pour tous**, puisque totalement

État civil

Nolan est né à la maison comme le souhaitent ses parents et son grand frère. C'était un projet d'accouchement à domicile accompagné d'une sage femme et d'une doula.

Sa maman,
Marianne Kergosien

NOLAN KERGOSIEN
NÉ LE 14 DÉCEMBRE À LA MAISON



Naissances de l'année 2023

Simone FEREC, 17 janvier à Lorient
Madenn PRÉVOT, 21 janvier à Vannes
Timéo LAMOUR, 27 janvier à Ploërmel
Harry DEBOYSER, 1^{er} février à Vannes
Noam LE RIBLER, 17 février à Vannes
Sham CROSNIER, 14 avril à Strasbourg
Auguste HAZEVIS, le 12 mai à Vannes
Luna BROUXEL, 14 mai à Vannes
Béryll HENRIO, 6 juin à Vannes
Basile LECOINTE, 8 juin à Vannes
Manoé ROUYÈRE, 20 juillet à Vannes
Lisenn EVANNO, 6 août à Vannes
Léo ALLINE, 13 août à Vannes
Edmée HEDDEBAUX, 14 août à Vannes
Lysaé PAYET, 25 août à Vannes
Malo AROUN, 29 août à Vannes
Mathis DESBROUSSES, 29 septembre à Vannes
Emma LE BLAY, 24 septembre à Vannes
Marius BONNET, 9 octobre à Vannes
Maxime LEGRAND, 18 octobre à Vannes
Milo LE ROUZIC, 6 novembre à Vannes

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Mariages

Daniel ÉON et Murielle HERVOCHE, 16 septembre
Thibault CARRER et Marie ROUSSEL, 4 novembre

Décès

Maryse BODEVEN/CHEVILLARD, 18 juin à Ploemeur
Roland MADEC, 30 juin, à Auray
Patrick ANDRAULT, 28 septembre à Vannes
Jacques GRAVIER, 12 octobre à Vannes
Jeannine GRAVIER/RIO, 19 octobre à Ploemel
René RIO, 1^{er} novembre à Vannes
Marie-France KERZÉRHO/BELZ, 5 décembre à Auray

gratuit pour l'ensemble des parties ; **Sûre**, puisqu'assurée par des « professionnels » (même si bénévoles) choisis et nommés par l'institution judiciaire et formés par l'École Nationale de la Magistrature ; **Laissant aux parties la totale maîtrise de l'issue de la démarche**, puisque le conciliateur ne dispose d'aucun pouvoir de contrainte et ne peut donc imposer quoi que ce soit aux parties. Pour prendre RDV avec le conciliateur de justice le plus proche de votre domicile, s'adresser à l'accueil des mairies de Kervignac, Plouhinec, Belz, Riantec ou Port-Louis où le conciliateur assure une permanence, un jour par mois.

*La convention de procédure participative engage les parties en conflit à résoudre amicalement leur différend avec l'aide d'un avocat. **La médiation civile, guidée par un médiateur neutre, favorise des échanges volontaires et confidentiels. Remunéré par les parties, le médiateur facilite le dialogue et les aide à trouver une solution à leur contentieux.

Sécurité routière, entretien... Adoptez les bons réflexes !

La police municipale vous informe



Sécurité routière : spectacle ludique !

Le 19 octobre à la salle polyvalente du Groez-Ven, les élèves de GS, CP et Ce1 des écoles du Groez-Ven et Ste Marie ont bénéficié du spectacle « Fifi et Rico ». Spectacle ludique avec 2 clowns dont l'un d'eux ne respecte pas les bases de la sécurité routière. Spectacle interactif avec les enfants pour leur apprendre entre autre à bien traverser une route, apprendre quelques panneaux, ne pas jouer au ballon sur le trottoir, la ceinture de sécurité, comportement dans un autocar... Ce spectacle est proposé par le service de la sécurité routière du département avec des bénévoles des différents services.



Le poste de police a déménagé !

Afin de permettre une meilleure accessibilité, le poste de police municipale se trouve dorénavant dans la chaumière.



Mise en place de la vidéoprotection

De nouveaux panneaux seront posés aux entrées d'agglomération « ville sous vidéoprotection ». Depuis plus d'un an, la population subit des vols à la roulotte et des cambriolages. Afin de dissuader les auteurs, la commune s'est dotée de la vidéoprotection (en cours d'installation lors de la rédaction de l'article).



Entretien des parcelles et haies

L'hiver est là, il est temps d'entretenir vos haies et vos parcelles, nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental et le code de la voirie routière vous imposent d'entretenir vos propriétés et ses abords pour éviter la prolifération d'animaux et plantes nuisibles, de limiter les risques d'incendies et la gêne sur la voie publique et sur les propriétés voisines. Merci de votre collaboration.



Les règles vitales pour se déplacer à vélo

A l'approche de la période hivernale, nous vous rappelons les règles vitales pour circuler en vélo lorsqu'il fait sombre. **L'éclairage obligatoire** (être visible des autres usagers) : **un phare avant blanc ou jaune, un phare arrière rouge, un catadioptre avant blanc ou jaune, un catadioptre arrière rouge, des réflecteurs visibles latéralement** (catadioptres sur les rayons des roues ou pneus à flancs réfléchissants) et **des réflecteurs de pédales**. **En circulation : les conducteurs et les passagers âgés de moins de 12 ans, doivent porter un casque attaché et conforme. Hors agglomération, obligation de porter un gilet jaune réfléchissant de nuit, ou si la visibilité est insuffisante.** (De nuit un cycliste sans gilet est visible à 30 mètres, avec un gilet il l'est à 160 mètres). Néanmoins, il est fortement recommandé d'en porter un en toute circonstance. N'oubliez pas ! Les cyclistes sont tenus de respecter le code de la route. Roulez avec prudence et attention.



Zone bleue dans le bourg

La limite, c'est 1h30 et les arrêts-minutes devant les commerces : c'est 30 min.

À Ploemel, depuis 2019 une zone bleue a été mise en place dans le centre-bourg. Elle concerne la place de la mairie, rue de la Gare et rue Joseph Le Pevedic (3 places au pied de la Chapelle). (cf. arrêté municipal n°PM-2019-025 du 21/02/2019).

Les arrêts-minutes concernent toutes les places devant les commerces de la rue Joseph Le Pevedic. (cf. arrêté municipal n°PM-2019-035 du 06/03/2019)

Ploemel 2030 : les travaux sont bien lancés !



Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances
et à "Ploemel 2030"

Après de longues préparations en 2021 et 2022, analyse et prises de décisions par la commission Ploemel 2030, programmation par le cabinet CERUR, concours d'architecture suivi des études et plans préliminaires, de l'obtention du permis de construire et de la signature des marchés, les travaux ont enfin démarré en juillet 2023. Le premier intervenant est l'entreprise MAHO de Baud qui réalise le gros œuvre des deux bâtiments.



↑ Photo prise le 29 novembre 2023. Finition des dalles de couverture.

Complexe sports et loisirs

Architecte : Gaëlle Le Port du cabinet
d'architecture Entre-Sols

Au 25 novembre le gros œuvre est presque terminé. Le bâtiment est constitué par l'assemblage de « prémurs ». Ce sont des éléments de mur en béton préfabriqués en usine par la société SPL de Landaul. L'assemblage sur site est un véritable jeu de lego avec des pièces qui pèsent plusieurs tonnes. C'est un total de 128 prémurs qui ont été assemblés pour constituer le Complexe Sports et Loisirs. Si le bâtiment ressemble un peu aujourd'hui à un blockhaus du mur de l'atlantique, son esthétique extérieure va grandement se modifier par l'habillage en bois de peuplier d'une partie des murs. Le second œuvre (tous les travaux intérieurs) va démarrer en janvier 2024 et à ce jour la prévision de fin de travaux est toujours prévue en octobre 2024.

Restaurant municipal

Le gros œuvre a démarré en décembre 2023 à la suite du Complexe et par la même entreprise MAHO. À ce jour la date de fin de travaux est toujours prévue en février 2025. L'équipe de l'entreprise MAHO réalise le gros œuvre. Une équipe compétente et sympathique. De droite à gauche : Chef de chantier Mathieu Le Chenadec. 14 ans d'expérience, « le calme du vrai professionnel ». JérémY Floch, Ahmed Koiche et Eddy Danic : les trois coffreurs, « ils savent tout faire et ils font tout ». À gauche le grutier est une grutière, Véronique Robic 12 ans d'expérience, « du doigté et de la précision ».



↑ L'équipe entreprise MAHO.



Maison des assistantes maternelles (MAM)

Architecte : Adèle Lemoine de Jardel Architecture

Le gros œuvre a démarré avec l'entreprise SOTRABAT. La prévision de fin de travaux est toujours en octobre 2024.



Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances
et à "Ploemel 2030"

Taxe d'habitation des résidences secondaires : +60%

Pourquoi ?

L'article 73 de la loi de finance 2023 a étendu le champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants par une majoration de la taxe d'habitation sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale (résidences secondaires) d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 %, telle que prévue par l'article 1407 ter du même code. Le décret relatif à la taxe annuelle sur les logements vacants, dit « Décret zone tendue » a été publié le 25/08/2023.

Dans ce décret, il a été reconnu que la commune de Ploemel fait partie des communes dites en « zone tendue ». Par « zone tendue » il est entendu une zone présentant de réelles difficultés de logement. Effectivement, se loger à Ploemel aujourd'hui est une vraie difficulté, que ce soit dans le locatif (très peu d'offres) ou par l'achat d'un appartement ou d'une maison (très peu d'offres là aussi).

Par délibération du 28 septembre 2023 et conformément à l'article 1639 bis du Code Général des Impôts, le conseil municipal de Ploemel a décidé d'appliquer une majoration de 60%. Cette surtaxe a été votée à l'unanimité par le conseil municipal. Elle représente environ 60 000 € de recettes supplémentaires en 2024.

Quels sont les arguments présentés lors du conseil municipal ?

Tout d'abord, et pour être très clair, c'est bien la volonté de freiner le développement des résidences secondaires sur la commune qui a été l'argument principal.

À ce jour, environ 20% des habitations sur la commune sont des résidences secondaires. Ploemel est considérée comme commune rétro-littorale, car située géographiquement juste der-

rière les communes de bord de mer qui elles présentent des pourcentages de 60 à 70 %. Dans ces communes, le marché immobilier est arrivé à saturation avec peu ou pas de choix et des prix très élevés.

On constate, dans des communes en retrait du littoral comme Ploemel, qu'une pression s'exerce de plus en plus sur l'immobilier. En effet, depuis quelques années, le nombre

de résidences secondaires à Ploemel augmente deux fois plus vite que les résidences principales.

Certes, cette surtaxe de 60 % qui correspond à une augmentation moyenne de 223 €/an, ne va pas immédiatement libérer des résidences secondaires au profit de résidences principales mais cette possibilité fiscale qui nous est proposée, nous permet d'afficher clairement nos objectifs :



1. Freiner le développement des résidences secondaires et favoriser les résidences principales et les locations à l'année.

2. Éventuellement, remettre les résidences secondaires et/ou les biens vacants sur le marché de l'habitat principal.

3. Réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande et, ainsi, agir sur le coût du foncier et de la location.

4. Aider au financement lié au développement des infrastructures de la commune :

Notre projet communal de logements (ZAC) prévoit 150 logements, dont 40% de logement social. Il vise à favoriser l'accès aux jeunes couples avec enfants et aux primo-accédants. Ce projet doit permettre à la commune de rester une commune vivante, pour laquelle nous devons faire évoluer les équipements nécessaires à la population :

- École
- Restaurant scolaire
- Complexe sports et loisirs
- Structures de garde d'enfants.

5. Aider au logement social

La réhabilitation et les chantiers de mise aux normes de nos logements sociaux communaux nous coûtent plus cher que prévu (inflation et avenants en matière de matériaux et travaux). Ces travaux vont nous offrir la possibilité de proposer à la location, des logements sociaux plus confortables et beaucoup moins énergivores.

La surtaxation sera donc fléchée sur des opérations d'investissement, portées par la commune au bénéfice des résidents principaux. L'objectif n'est pas de stigmatiser les résidences secondaires mais la situation devient préoccupante. Si nous voulons rester une commune vivante à l'année, nous devons rester vigilants.

Tarifs communaux 2024

GESTION DU CIMETIÈRE			2024					
Concession - 15 ans			55,00 € / m ²					
Concession - 30 ans			110,00 € / m ²					
Colombarium - 15 ans		pouvant recevoir 2 urnes	400,00€					
Colombarium - 30 ans		pouvant recevoir 2 urnes	800,00€					
Caveau cinéraire - 15 ans		pouvant recevoir 3 urnes	500,00€					
Caveau cinéraire - 30 ans		pouvant recevoir 3 urnes	1 000,00€					
DROIT DE PLACE			2024					
Tarif commerçant sans électricité		forfait annuel (1 jour/semaine)	100,00€					
Tarif commerçant (éclairage/balance)		forfait annuel (1 jour/semaine)	150,00€					
Tarif commerçant (autres appareils)		forfait annuel (1 jour/semaine)	200,00€					
Tarif commerçant jour supplémentaire/semaine		forfait annuel par jour suppl.	tarif de base + 50%					
Droit de place outillage et autres		journée	33,00€					
LOCATION BÂTIMENTS COMMUNAUX ET MATÉRIEL								
Associations communales		2024	Associations / entreprises extérieures	2024				
Toutes les salles communales		Gratuit	Manifestation	150,00€				
Cours hebdomadaire		Gratuit	Caution salle polyvalente du Groez Ven	500,00€				
Réunion, AG, Pot		Gratuit	Caution salle des anciens	100,00€				
Manifestation		Gratuit	Cours hebdomadaire - à l'heure et à l'année	80,00€				
Stage - à la demi-journée		50,00€	Réunion	50,00€				
Ménage (en cas de restitution non conforme) forfait		50,00€	Stage - à la demi-journée	50,00€				
Associations de copropriétés à l'unité		50,00€	Ménage (en cas de restitution non conforme) forfait	50,00€				
Location de table à l'unité		Gratuit	Location de table à l'unité	2,00€				
Location chaise à l'unité		Gratuit	Location de chaise à l'unité	1,00€				
PRESTATIONS SERVICES TECHNIQUES			2024					
Terre végétale - sans transport		m ³	6,00€					
Corde pin/sapin non livré		unité	90,00€					
Corde chêne/autres non livré		unité	150,00€					
Intervention agent sans matériel		heure	35,00€					
Intervention hors commune		heure	35,00€					
Intervention agent avec matériel/équipement		heure	80,00€					
Intervention agent avec matériel/Poids lourd		heure	130,00€					
Mise à disposition remorque agricole 1 fois par an (Collecte de branchages uniquement)		Forfait journalier	70,00 €					
Mise à dispo du minibus aux associations		km	0,15€					
Gratuité pour Ty ar Vuhé (véhicule restitué avec le plein)								
PRESTATIONS EXTÉRIEURES			2024					
Lutte contre les frelons (Désinsectiseur agréé)			50% de la facture (limite de 50€)					
MÉDIATHÈQUE / CULTURE			2024					
Billet Méliscènes		unité	6,00€					
DIVERS VENTES								
Photocopies				Divers		2024		
Particuliers		2024	Associations & Pers. communal		2024	CD Douar Alré	unité	20,00€
A4 noir & blanc	unité	0,25€	A4 noir & blanc	unité	0,10€	Livre "Petit Navire" de J. Blanken	unité	35,00€
A4 couleur	unité	0,50€	A4 couleur	unité	0,20€	Livre J. Le Pévédic	unité	15,00€
A3 noir & blanc	unité	0,30€	A3 noir & blanc	unité	0,15€	Autres livres	prix coûtant	
A3 couleur	unité	0,60€	A3 couleur	unité	0,30€	Gobelet ville de Ploemel	unité	0,50€
						Duplicata livret famille (perte)	unité	10,00€

Un regard sur le PLU

Changement de destination des bâtiments agricoles



Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux
et à l'urbanisme

Les bâtiments agricoles peuvent faire l'objet d'un changement de destination en application de l'article L 151-11-2° du Code de l'Urbanisme. Le règlement peut désigner « en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13 », les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Lors de la révision du PLU, la commission statue sur les bâtiments identifiés sur site, en tenant compte des critères énumérés ci-dessous. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. En raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, 34 constructions ont été repérées (*pastillage jaune sur le plan graphique disponible sur le site internet/urbanisme ou en mairie*) au PLU approuvé le 14 novembre 2019, pour un possible changement de destination, toutes situées en zone agricole.

Critères retenus afin d'élaborer la sélection des bâtiments :

- Seules les constructions en pierre peuvent être identifiées.
- Seules les constructions non isolées peuvent être identifiées (moindre impact sur l'activité agricole).



- Seules les constructions n'étant pas situées en zone inondable ou en zone humide peuvent être identifiées.
- Seules les constructions n'ayant plus d'usage agricole peuvent être identifiées. Celles-ci sont identifiées sur le plan de zonage par un symbole.

à vendre sur PLOEMEL

10 TERRAINS À BATIR

QUARTIER LANN AN AEL

de 329 à 611 m²
à partir de

57 000 €



Renseignements et commercialisation

02 97 40 22 99

accession@morbihan-habitat.fr

m
morbihan
habitat

Procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) : quand l'intérêt public guide les projets

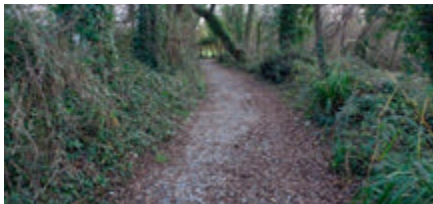
La DUP est une procédure administrative qui permet de réaliser une opération d'aménagement sur des terrains privés en les expropriant, précisément pour cause d'utilité publique. Deux motivations justifient la mise en œuvre de la DUP, réserve foncière en vue d'une opération d'aménagement : l'urgence à acquérir et l'importance du projet. Dans le but d'assurer la fiabilité juridique de la demande, il convient de considérer que ces deux critères d'appréciation sont cumulatifs.

Les brèves des Services Techniques

Travaux en régie : Des chantiers réalisés par nos agents services techniques !

Les avantages sont nombreux dont la récupération de la TVA, la planification et la maîtrise du chantier et ils valorisent les compétences techniques des personnels techniques qui gèrent le chantier de « A à Z », de l'achat des matériaux à la mise en œuvre. En 2023, c'est 41 500 € de travaux réalisés en régie. On compte notamment la réfection des accotements à Toulhouët, la mise en peinture de la salle polyvalente, du hall de Ty Ar Vuhé le domicile partagé, l'agencement des bureaux au service technique, la réfection des chemins de Kérivin. Ces travaux sont des immobilisations créées et non de simples travaux d'entretien.

Réfection des chemins de Kerivin



↑ Chemin du Douet

La commune de Ploemel dispose d'un maillage de chemins pédestres et cyclables appréciés par tous et qui attirent de nombreux randonneurs. Dans le cadre de sa politique de développement des mobilités douces, elle poursuit la remise en état de certains chemins. Dans ce cadre, les services techniques ont entrepris un chantier réussi de valorisation et sont intervenus cet automne pour la réfection du fond de forme sur des sections très humides et boueuses afin de rendre les chemins praticables : de Kerivin vers Kergo / Kerbredeva, de Kerivin / Keroulin et de Kerivin vers la limite de commune avec Carnac (dit Chemin du Douet ou chemin du lavoir). 270 tonnes de matériaux ont été mis en place à l'aide de minipelle et dumper, sur environ 800 mètres linéaires. D'autres sections de chemins seront ainsi renforcées pour permettre une meilleure circulation lors des périodes humides et que nous puissions profiter de notre bel environnement en toutes saisons.

Vivre à Ploemel | Janvier 2024

La restauration du ruisseau du Gouyanzeur

Dans le cadre de la compétence intercommunale de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), AQTA porte le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) dans lequel un programme d'action est inscrit pour le Gouyanzeur (et d'autres ruisseaux). C'est donc l'intercommunalité qui porte ce programme de travaux sur 5 ans. La commune de Ploemel se partage entre deux bassins versants, le bassin de la rivière d'Étel au Nord-Ouest, et celui de la rivière de Crac'h au Sud-Est. Ces deux bassins versants se caractérisent notamment par la présence de zones conchylicoles importantes ayant besoin d'une eau d'excellente qualité. Dans sa partie nord-ouest, les écoulements s'orientent vers le ruisseau du Kermelgan, puis vers le ruisseau de Calavret, qui se jette dans le chenal de Saint Jean, affluent de la rivière d'Étel. Dans sa partie Sud-Est, les écoulements s'orientent vers les ruisseaux de Gouyanzeur et de Pont-Er-Rui, affluents de la rivière de Crac'h.



UN COURS D'EAU ?

« Un cours d'eau peut être privé ou domanial lorsqu'il appartient à l'État. Quand un cours d'eau est privé, cela ne signifie pas que son propriétaire peut faire ce qu'il veut. Son droit de propriété s'applique uniquement sur le lit de la rivière et non sur l'eau elle-même qui appartient à tout le monde »

Depuis 2022, une phase de diagnostic a permis d'identifier les zones les plus dégradées du Gouyanzeur, dessinant ainsi une feuille de route des travaux à venir et des aménagements à faire dans le cadre d'un CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques). Avec une qualité d'eau très moyenne et une biodiversité relativement pauvre, le Gouyanzeur a ainsi été classé « en mauvais état écologique » : morphologie trop linéaire, lit sableux, courant identique assez lent sur toute sa longueur et une faible profondeur d'eau.

LE PLAN D'ACTION

L'objectif : retrouver une continuité écologique.

1. recréer le tracé des méandres.
2. recharger le fond du lit avec des cailloux de petite taille.
3. créer des épis, en bois ou en cailloux, pour diversifier les écoulements.
4. restaurer et entretenir la végétation des berges.
5. retirer les embacles, qui obstruent totalement l'écoulement.
6. protéger les berges en posant des clôtures et des abreuvoirs.
7. améliorer les ouvrages de franchissement, en veillant à installer ou réhabiliter des ponts et des buses adaptés.

Les travaux ont débuté cet automne sur une majorité de terrains privés avec conventions et se poursuivront jusqu'en 2027. Ils reprendront en avril 2024 pour éviter toute perturbation du ruisseau.

Projet Unesco

Mise en valeur du site de Mané Bogad

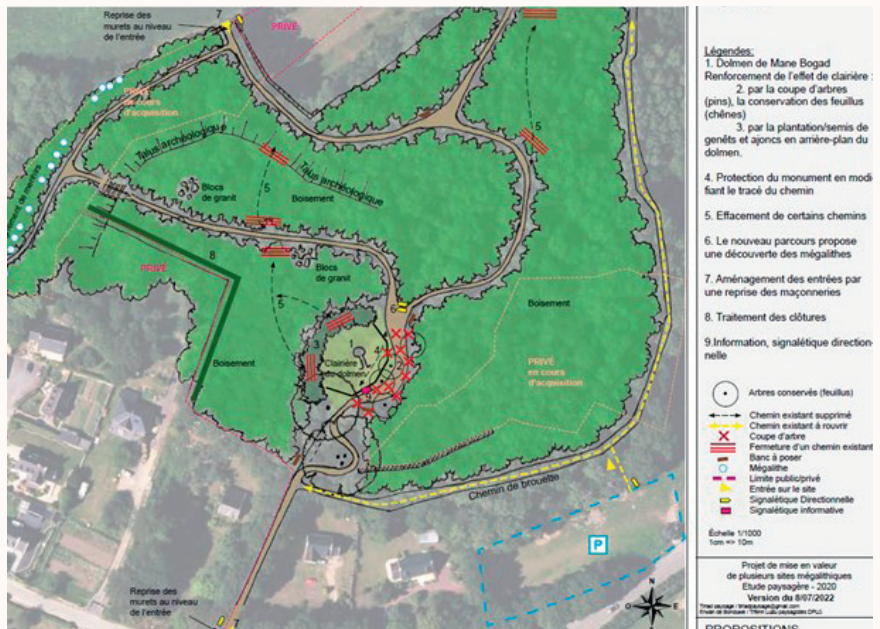


Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à l'environnement et au développement durable

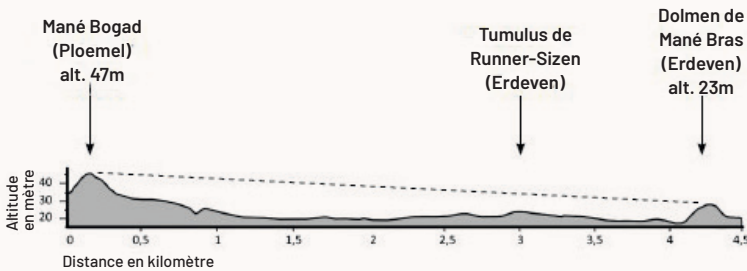
Les travaux sur le site ont débuté début novembre, les chantiers d'insertion d'AQTA sont à pied d'œuvre pour mener à bien cette mission de redéfinition du cheminement et de mise en valeur liée à l'étude réalisée par Tiriad paysage en accord avec la DRAC et l'ABF.

1 Description de notre monument

Le Dolmen de Mané Bogad est situé en point haut d'une butte granitique boisée. Vestige de tumulus constitué de pierres apparentes au sol, d'une hauteur de 0,6m environ, pour un diamètre de 15m environ. Il conserve toujours en partie son péristalithe, 10 pierres bien visibles côtés Est et Nord.



COUPE PAYSAGÈRE PLOEMEL-ERDEVEN



2 Constat

Présence de nombreux sites archéologiques dans le secteur, due à la nature géologique du sol granitique. Les sites ont certainement été en lien visuel avant l'enfrichement de la butte. On peut même penser que Mané Bogad était en lien avec des monuments beaucoup plus lointains, comme le montre la coupe paysagère du Mané Bogad au Mané Bras situé à plus de 4km.

3 Objectifs du projet

- Mettre à distance le cheminement du monument pour le protéger du piétinement et mieux l'observer ;
- Faire un choix dans la multitude des cheminements ;
- Relier le site mégalithique, le parc, la ville ;
- Positionner le mobilier (bancs, signalétique...);
- Évoquer la présence d'autres mégalithes ;
- Gérer le boisement vers une forêt jardin.

Déchets : le changement des collectes pour 2024

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR ; poubelle noire) :

→ 1 collecte toutes les 2 semaines

Les emballages (poubelle Jaune) :

→ 1 collecte toutes les 2 semaines

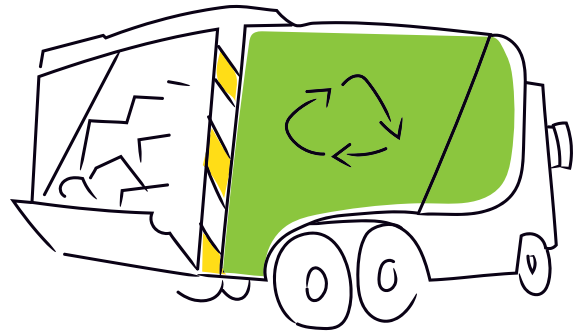
Les Biodéchets (poubelle Verte) :

→ 1 collecte par semaine (de septembre à avril)

→ 2 collectes pas semaine (de mai à août)

Nouveauté

Changement des sacs biodégradables kraft par des sacs biodégradables plus résistants, retirables en mairie.



© Illustration AOTA

0801 340 006

Service & appel
gratuits

Au fil de l'actualité, rendez-vous à venir



Distribution de compost

**Dimanche 24 mars 2024
de 11h à 12h30**

Distribution de compost au **Parc de Mané Bogad**, dans le cadre de la semaine EAU & JARDIN de la Ria d'Étel.

Pièges contre les frelons asiatiques

Dimanche 24 mars 2024 de 11h à 12h30

Nouvelle campagne de sensibilisation et distribution de pièges contre les frelons asiatiques au **Parc de Mané Bogad**.

Samedi 30 mars 2024 de 11h à 12h

Nouvelle campagne de sensibilisation et distribution de pièges contre les frelons asiatiques sur le **parvis de la Mairie**.

Formation à la lutte contre les taupes



Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles (dégradation du matériel de fauche, altération de la qualité du lait...) et aux espaces verts (dégâts sur le matériel de tonte, impact esthétique...). Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage, dont vous trouverez le détail ci-dessous :

→ Objectif de la formation : Acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

→ Durée : Une demi-journée.

→ Contenu : La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...), les moyens de lutte (piégeage, gazage) et l'application pratique sur le terrain.

→ Public : Tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels).

→ Coût : Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services comme Ploemel.

Plusieurs journées seront organisées en 2024

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation. Deux semaines avant la journée de formation, vous serez avertis par courrier de la date et du lieu.

Pour toute information complémentaire :
FDGDON Morbihan ☎ 02 97 69 28 70

Enfance jeunesse - vie scolaire

Un semestre riche en activités et sourires d'enfants



Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Tout au long de ce second semestre, des activités variées ont été proposées à nos jeunes ploemelois. Les camps d'été ont à nouveau connu un fort succès et le spectacle de fin d'année offert aux scolaires est venu clôturer cette année 2023 en beauté. À l'aube de cette nouvelle année, ce sont autant de sourires d'enfants qui nous encouragent à œuvrer pour accueillir et accompagner jour après jour nos petits et grands enfants dans leur développement.

Restauration scolaire : un dispositif intitulé « Plaisir à la cantine »



Un dispositif intitulé « Plaisir à la cantine » initié et financé par la DRAAF et l'ARS, et pour lequel le territoire d'AQTA a été retenu, va permettre aux personnels et élus référents des communes candidates comme Ploemel de participer à cette formation qui se déroulera sur l'année 2024. Le programme est un dispositif complet d'accompagnement valorisant le temps du repas au sein des établissements scolaires primaires.

Magie de Noël : Klingeling, le spectacle féerique offert par la municipalité, émerveille les écoliers !



↑ Les enfants ont été embarqués pour un voyage à la découverte des différentes traditions de Noël.

Le 18 décembre, la municipalité a offert un spectacle de Noël intitulé « Klingeling » aux enfants scolarisés sur la commune. Petits et grands ont voyagé à travers l'Europe à la découverte des Noëls d'ailleurs : l'Angleterre et son « plum pudding » garni d'objets porte-bonheur ou pas..., l'Italie et la Béfana, l'Allemagne et la tradition du sapin décoré ou encore la Suède, pays des lutins tomte, à la recherche du lapin polaire et de sa pomme magique pour guérir Rudolph, le renne du Père Noël.



Pôle enfance

De grands explorateurs !

Un été fantastix !

Tout au long de l'été, nos petites têtes blondes ont côtoyé tout un village d'irréductibles gaulois. C'est ainsi qu'à l'instar d'Astérix et Obélix, ils sont partis à l'abordage d'un bateau pirate, ont réalisé leur totem indien, ont fait des courses de chars... sans oublier la préparation du légendaire buffet gaulois et de la potion magique. D'ailleurs, vous n'auriez pas croisé quelques druides à Mané Bogad ? La présence du comice agricole sur notre commune a été l'occasion d'une escapade à la rencontre des animaux de la ferme et tous ses engins, ou encore d'écouter Flora nous raconter de belles histoires.



Des camps bien arrosés

Trois camps ont été organisés cet été et tous ont affiché complet. Les plus chanceux auront même pu croiser le soleil ! Durant deux jours, les 5/6 ans ont pris soin des animaux à Branféré et se sont bien amusés dans le « Parcabout ». Puis les 7/9 ans ont eu 3 journées pour s'essayer à l'art du cirque à Treffendel. Jonglage, équilibre, trapèze n'ont plus de secret pour eux. Pour terminer, les 9/11 ans ont passé une semaine sportive à l'Étang de la Forêt à Brandivy : escalade, vtt, course d'orientation et bataille de bombes à eau ; de quoi se créer des souvenirs inoubliables.

Une année à travers l'histoire

Cette nouvelle année scolaire s'annonce également riche en découvertes, activités sportives, manuelles ou culturelles. Les mercredis et vacances scolaires seront déclinés sous le thème de l'Histoire et ses différentes époques. Dès la rentrée, les enfants ont remonté le temps jusqu'à la Préhistoire avec la découverte des dinosaures de Malensac, puis ils se sont confrontés aux vikings, avant de copier le Père Noël et tenter de s'envoler dans l'espace et vers le futur. Les prochains mois leur permettront de découvrir le siècle des Lumières, la vie du Far West ou encore celle du Moyen-Âge. Et pour l'été prochain, chaussez vos baskets ! : nous ferons nos jeux olympiques !



Pôle jeunesse

Idées jeunes bienvenues : votre créativité fait la différence !



Inscriptions toujours ouvertes

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 53 jeunes ont fréquenté l'Espace Jeunes. En septembre, l'Espace Jeunes a rouvert ses portes sur les horaires scolaires et compte 28 jeunes inscrits à ce jour. Les jeunes de la 6^{ème} à la terminale qui ne sont pas inscrits peuvent toujours le faire ! **Une réflexion est menée pour réaliser de nouvelles activités durant la période scolaire (sorties, intervenants...)** et les propositions des jeunes sont les bienvenues !

Été dynamique : un programme actif et palpitant !

Durant les vacances d'été, une trentaine d'entre eux ont participé à des activités diverses et variées. Les activités ont été appréciées, notamment une nouveauté : l'organisation de rencontres avec des espaces jeunes de communes voisines. Un camp de quatre nuitées s'est déroulé à Loyat (camping Merlin l'Enchanteur près de la base nautique de Taupont) sur le thème « activités aquatiques ». Malgré un temps un peu maussade, les jeunes ont passé de très bons moments entre fun boat, ski nautique, kayak, bouée tractée et autres veillées...



Automne et Noël fun : jeux, bowling, art, rires et gourmandises !

Les vacances d'automne et de Noël ont permis à nos ados de participer à des soirées jeux vidéo ou bowling, de se régaler avec leurs pizzas et smoothies maison, de créer leurs œuvres d'art ou encore de partager de bonnes parties de rigolades à la patinoire et au laser game.

L'ESPACE JEUNES EST OUVERT
LE MERDREDI DE 14H À 18H, LE VENDREDI DE 16H30 À 18H30 ET LE SAMEDI DE 14H À 18H

Conseil Municipal des Jeunes

Engagement fort : investissement et valeurs au cœur de l'action !

La dernière mandature 2021-2023 a laissé place, le 20 décembre dernier, à un nouveau conseil Municipal des Jeunes Ploemelois.

Quelques nouveautés pour ce mandat

Le conseil est composé de 15 jeunes ploemelois des classes de CM1, CM2 et collégiens de 6^{ème}. Ils sont élus pour une année, avec possibilité de renouveler leur mandat. C'est un engagement qui demande un réel investissement et le respect de certaines valeurs telles que solidarité, citoyenneté, esprit d'équipe, respect et tolérance. Ce mercredi 20 décembre, les jeunes élus ont fait connaissance, évoqué quelques projets et ont désigné leur nouveau maire, Lia Le Boulaire, et son adjointe, Katell Le Rouzic.



Nouveau conseil municipal des jeunes :
De haut en bas et de g. à d. : Juliette L'Official Le Baron, Lilou Desage, Mila Bontade, Sarah Le Potvin, Brewen Gouarin (responsable CMJ), Léonie Kervadec, Nathan Lanoe, Maxence Cadio, Martine Roy (déléguee scolaire CMJ), Jean-Luc Le Tallec (maire), Clara Berson, Manon Feat, Sélène Bouilly, Léonie Martin-Catel, Louise Riguidel Huon, Morgan Le Boulaire (adjointe enfance-jeunesse-scolarité), Lia Le Boulaire (Maire du CMJ), Margaux Riguidel-Huon, Katell Le Rouzic (adjointe au maire du CMJ)

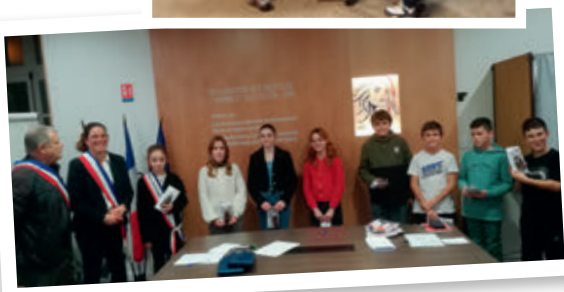
Cérémonie du 11 novembre 2023 ↓



→
Rénovation des rennes du Père Noël

Deux années d'action : la mobilisation active des jeunes élus !

Durant les deux dernières années, les jeunes élus se sont mobilisés pour faire aboutir le projet du City stade, ils ont permis la mise en place d'une boîte à livres sur la place de la mairie et ont organisé un pique-nique géant qui a permis de rassembler les Ploemelois de tous âges pour partager un moment festif et convivial autour de différents stands de jeux. Ils ont également assisté aux cérémonies commémoratives, inaugurations, vœux, tournées du Père-Noël et chasses aux œufs de Pâques avec le Comité des Fêtes, Téléthon, et ont été formés aux premiers secours. Merci à eux pour leur investissement et souhaitons un bon mandat aux nouveaux conseillers.



←
Les jeunes élus du mandat 2021-2023

École publique Groez-Ven

Le comité d'aménagement de la cour

Qui ? Des élèves éco-délégués élus par leurs pairs, des représentants de la mairie (service jeunesse et services techniques), des parents élus, des enseignants

Pourquoi ? La cour est un espace central de l'école, qui doit être un lieu propice aux jeux (adaptés au large public qu'elle accueille, sur les temps scolaires et périscolaires), aux relations harmonieuses entre les jeunes qui la fréquentent, aux activités physiques, à l'éducation au développement durable.

Comment ? Le comité a défini des zones de jeu afin de proposer diverses activités aux plus grands nombres d'enfants (ping-pong, marelles, zone détente...). La zone d'accueil a été aménagée (fresque de bienvenue, plantations).

Quel résultat ? Des récréations sereines, durant lesquelles chacun trouve sa place et son occupation, favorisant les apprentissages.



Écomusée de Saint-Dégan

Ekomirdi Saint-Degan

Les élèves des classes maternelles monolingues et maternelles/CP bilingue se sont rendues à l'écomusée de Saint-Dégan à Brec'h pour préparer du jus de pommes. Au programme de la matinée, ramassage de pommes au verger conservatoire, puis nettoyage, broyage, pressage pour parvenir à fabriquer du jus de pommes. Que c'était succulent !

Bugale klasad skol-vamm unyezhek ha bugale klasad skol-vamm/CP divyezhek a zo bet da ekomirdi Sant-Degan e brec'h evit alejiñ chug-avaloù. Pazenn gentañ a oa dastum avaloù er mirva gwez-frouezh, an eil bazenn a oa naetaat, flastriñ ha gwaskiñ avaloù e mod-kozh, hag an trede bazenn a oa tañva avaloù ha chug-frouezh. Pegen lipous e oa !



Le Néolithique

Jeudi 28 septembre, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont participé aux animations proposées par la commune d'Auray, autour de l'exposition sur le Néolithique à la Chapelle St Esprit. 3 ateliers au programme : quizz, visite de l'expo, et fouilles ! Peut-être que cela suscitera des vocations pour nos archéologues en herbe ?



Spectacle « Prévention routière »

Une animation « clown sécurité routière » a été proposée le 19 octobre par la Municipalité aux enfants de cycle 1 et 2. Cette intervention a été menée par deux IDSR (Intervenant Départemental de la Sécurité Routière), glissés dans les personnages de deux clowns : FIFI et RICO. Ce spectacle, d'une durée de 40 minutes, s'est voulu le plus interactif possible. FIFI l'indiscipliné et gaffeur est remis dans le droit chemin par les enfants avec l'aide de son ami RICO. Les sketches ont passé en revue, sous les rires et avec la complicité des enfants, l'univers de la sécurité routière adapté aux plus jeunes : la ceinture en voiture, le casque en vélo, le bon usage des passages piétons, le téléphone au volant, ne jamais traverser devant ni derrière un car...



Une école engagée

En cette rentrée, l'école s'est vue obtenir deux labelisations :

- Le Label E3D : il récompense l'implication de l'école dans sa démarche concernant le Développement Durable, au travers d'activités telles que des ateliers sur la gestion de l'eau, une sensibilisation à la protection des écosystèmes, des actions sur la laïcité...
- Le Label EAC : il souligne la volonté de parvenir à la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle pour tous les élèves par le biais de la Klaz Dans, du séjour culturel à Saint-Malo, de la participation des classes à divers spectacles, du bal breton...

Leurs attributions sont la reconnaissance des projets fédérateurs portés par l'école et valorisent l'implication de nos élèves dans ces projets.



Klass'Dañs

La confédération Kenleür, association regroupant les cercles celtiques de Bretagne et de France, propose pour la troisième année consécutive des classes autour de la danse et de la Culture bretonne. Elles sont proposées à partir du cycle 3 (CM et collège). Ce dispositif a pour but de mettre en lumière les différents aspects de notre culture locale et régionale auprès des jeunes, des parents et des populations des communes puisqu'une restitution est offerte en fin d'année scolaire. Ainsi, les CM1-CM2 monolingues et bilingues bénéficient cette année de 30h d'initiation à la danse bretonne. Simon Cojean de la confédération Kenleür, danseur dans l'ensemble Eostiget ar Stangala de Quimper et humoriste, intervient plusieurs vendredis. Il anime ces ateliers dansants avec beaucoup de professionnalisme (et de bonne humeur !). L'objectif étant de présenter un spectacle en juin au moment de la fête de la musique. En parallèle, les élèves auront travaillé sur les noms bretons des différentes rues et lieux-dits de Ploemel. Le résultat de leurs recherches ponctuera le spectacle et fera l'objet, nous l'espérons, d'un affichage public sur la commune.



Renseignements / inscriptions

Mme Lothodé, directrice de l'école

✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr ☎ 02 97 56 83 63

Retrouvez toutes nos actions sur notre PAD :

◀ digipad.app/p/175277/e18cc315dde0b

École privée Sainte-Marie



➤ Lire pour développer leur esprit critique et savoir exprimer leur opinion.

Lecture

Toutes les classes de l'école se rendent à la médiathèque une fois par mois. Cela permet aux enfants de découvrir le lieu, mais aussi de se familiariser avec les livres. Chaque élève choisit un livre qui lui plaît, qu'il va devoir lire avant de le rendre la fois suivante. En plus de cette lecture mensuelle, l'école s'est inscrite au concours des incorruptibles. Les élèves vont devoir lire une sélection de 5-6 livres de jeunesse et apprendre à exprimer leur opinion de manière argumentée. Cet exercice est très important pour que les élèves développent leur esprit critique et sachent exprimer leur opinion sans suivre forcément l'avis général.

Travaux

L'école a ouvert en septembre avec une cour de primaire toute neuve. L'ensemble de la communauté éducative s'est mobilisée pour réunir les fonds nécessaires à ces travaux, et nous les en remercions, ce ne fut pas une mince affaire ! Notre appel aux dons est toujours en cours afin de terminer les aménagements de la cour : le préau et les espaces-jeux. Vous pouvez transmettre vos dons par chèque à l'ordre de l'OGEC ou bien via la cagnotte leetchi ouverte en ligne. Tous les dons sont déductibles des impôts.



Ouverture à l'international

En maternelle et CP, Alison intervient dans chaque classe deux fois par semaine pour que les enfants puissent s'imprégner de l'anglais et commencer à pratiquer naturellement. Ils chantent, dansent, font de la gym, écoutent des histoires et jouent tout en anglais ! En CE et CM, toujours deux fois par semaine, en plus de l'enseignement d'anglais effectué par les maîtresses, Alison fait découvrir la civilisation de pays anglophones (Irlande, Angleterre, Australie et USA) à travers différentes disciplines abordées en anglais (sport, musique, art, cuisine, bricolages...).

À partir de cette année, nous proposons aux élèves de CM de valoriser leur niveau d'anglais en passant un diplôme de Cambridge. Nous avons également la chance de travailler en partenariat avec des professeurs de collège qui viennent faire découvrir l'espagnol et l'allemand aux CM2. Nous continuons à développer nos correspondances scolaires, qui permettent aux élèves de découvrir d'autres modes de vie, mais également de donner du sens au travail d'écriture.

Découvrir le monde

En maternelle, la nature a pris ses quartiers ! Nous sommes allés faire du jus de pommes à St Dégan, nous avons également cuisiné de la compote ou encore de la soupe ! Différents animaux ont pris leurs quartiers pour un temps à l'école : escargots, phasmes, ou encore José Le lapin ! En ce moment, nous préparons une surprise musicale toutes les semaines avec Jehanne (jeusouffle), nous avons hâte de présenter notre spectacle aux parents !



↑ Les maternelles à St Dégan pour faire du jus de pommes et plus encore !

Citoyenneté et développement durable

Ce début d'année a été marqué par les élections des délégués qui participent au conseil d'élèves. Cette instance a pour objectif de donner la parole aux enfants et de leur permettre de mettre en place de nouveaux projets. L'année dernière, le conseil d'élève a travaillé sur les économies d'énergie, le gaspillage et les jeux de cour. Cette année plusieurs chantiers sont prévus, nous vous en dirons plus à la fin de l'année scolaire ! L'éducation à la citoyenneté passe également par la participation à différentes actions : les cérémonies du 11 novembre ont permis un travail autour de la paix, le spectacle sur la sécurité routière a été l'occasion d'évoquer le comportement de chacun sur les espaces collectifs, et enfin l'intervention des gendarmes sur la thématique du harcèlement en CM2 a favorisé les échanges sur la thématique du respect et de l'entraide. Les élèves de CP et de CE1 partiront au mois d'avril une petite semaine à l'école de la nature à Branféré. C'est l'occasion pour les élèves de travailler tout au long de l'année sur les différents cycles de la nature.

Mathématiques

Les classes de CE2-CM sont inscrites au concours Mathador. Dans ce concours national, à l'inverse du calcul mental classique, l'élève est rendu acteur de son calcul. Selon le principe du compte-est-bon (calcul mental à l'envers), le nombre-cible à fabriquer est analysé avant de chercher à l'atteindre. C'est l'occasion de travailler sur la perception des ordres de grandeur, le sens des nombres et le sens des opérations. Ce jeu valorise et remotive les élèves même les plus en difficulté. La notion de défi ajoute une dimension sociale à la pratique des mathématiques. Mathador s'inscrit pleinement dans la dynamique d'apprentissage recommandant l'utilisation du jeu et le renforcement de la pratique régulière du calcul mental.



Sport

Nous avons la chance d'avoir des élèves très sportifs à Ploemel et c'est un bonheur de les voir se dépenser dans de nouvelles activités. Chaque cycle découvre des disciplines différentes, pour cette première partie d'année : tennis en maternelle, judo et poney en CP-CE1, hand puis roller en CM. Les élèves de CM de Sainte Marie ont brillamment participé au cross du collège Saint Michel, deux élèves ont été sur le podium et 7 ont obtenu un diplôme.

Renseignements / Inscriptions

Mme Brindeau, directrice de l'école Sainte Marie

☎ 02 97 56 83 26 - 06 31 74 57 81

✉ eco56.stema.ploemel@enseignement-catholique.bzh

Les inscriptions pour la rentrée 2024 sont ouvertes, elles seront prises par ordre d'arrivée. Vous pouvez prendre RDV pour visiter, discuter de votre enfant et des projets de l'école et tout simplement faire connaissance !



Cap sur 2024... le CCAS évolue : deux nouveaux services



Sylvie Morvant
5^{ème} adjointe aux affaires
sociales, à la santé et du
CCAS

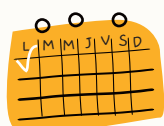


Le mot de l'élue, Mme Morvant, adjointe aux affaires sociales de Ploemel :

Clap de fin pour le portage du Services d'aide à domicile par le CCAS de Ploemel. Ce service va rejoindre le Groupement de Coopération Sociale et Médico Sociale (GCSMS) de la Ria d'Étel. Le contexte politique incite fortement à la restructuration de ce secteur par le biais de la contractualisation et de la coopération. Ce nouvel outil offre de nombreux avantages : mutualisation de moyens de personnels, locaux, la mise en commun de services juridiques, comptables et divers équipements. Pas d'inquiétude à avoir pour les personnes accompagnées, le service et les missions resteront identiques puisque le personnel en exercice actuellement interviendra de la même manière. Néanmoins les élus de la commune de Ploemel garderont un regard attentif à la gestion du service.

Cette mue est l'occasion d'ouvrir de nouveaux services au sein du CCAS. Au 1^{er} janvier 2024, le Conseil d'administration du CCAS confie à Manuel Poder de nouvelles missions, il aura à cœur de proposer des activités diverses et variées avec toute la dimension relationnelle et humaine dont il fait preuve depuis plus de 20 ans au sein de la collectivité de Ploemel. »

#1
→ Le transport vers Auray



Lundi



départ
9h30
retour
11h30



3 euros
le trajet
aller-retour

Dès janvier 2024, le CCAS de Ploemel crée un transport vers la ville centre des activités : **Auray**. Le jour : **le lundi départ 9h30 retour 11h30**.

Le développement de ce transport est une réponse à l'analyse des besoins sociaux validée en 2022. Lors des entretiens réalisés avec un groupe de seniors ploemelois, cette demande de transport est fortement ressortie. Le CCAS entame donc ce nouveau service par un trajet aller-retour vers Auray. Pour ce trajet, il vous sera demandé de **réserver au plus tard le jeudi précédent**, le tarif : **3€ par trajet aller-retour**. **Le départ aura lieu de la place de la pharmacie ou pour les personnes habitant les villages, à leur domicile**. Que vous souhaitiez faire vos courses en supermarché, aller au marché ou bien prendre d'autres rendez-vous, ce service est à votre disposition.

#2
→ Les rendez-vous du jeudi



Le CCAS propose aux Ploemelois de 60 ans et plus des activités de loisirs ou de prévention : ateliers de relaxation, jeux de société, de cartes, sortie cinéma... Celles-ci ont lieu à la médiathèque de Ploemel, à la salle le Bayon, salle en rez-de-chaussée facilement accessible. Vous souhaitez passer un bon moment convivial, rencontrer d'autres personnes, vous occuper, ces temps sont faits pour vous.

→ Il n'est pas nécessaire de réserver (accès libre de 15h à 17h) ;

→ Il est possible de venir vous chercher à votre domicile et de vous accompagner ;

→ Les activités sont gratuites exceptées certaines sorties (cinéma, expo...). Pour tous renseignements, merci de contacter Manuel Poder, Responsable du CCAS de Ploemel.

☎ 02 97 56 76 15 - 06 88 38 03 85 ✉ ccas@ploemel.fr

Animations et activités du CCAS dédiées aux 60 ans et plus !

Tout au long de l'automne le CCAS mène un programme d'activités favorisant le bien-être, le maintien du lien social et de l'autonomie.

L'activité physique adaptée, un excellent moyen de reprendre ou débiter une activité en douceur, proche de la gym douce et encadrée par des professionnels, a de nombreuses vertus. Elle permet de lutter contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'ostéoporose. Le manque d'activité peut entraîner une diminution des fonctions musculaires, de la mobilité et de l'équilibre. Ainsi pratiquer ce type d'activités contribue à maintenir l'autonomie et à réduire le risque de chutes.

Le physique c'est bien, mais l'aspect psychologique est aussi important. Les animations chauffe-citron qui sont des activités culturelles ayant pour objectif de stimuler la curiosité par le jeu, le tout dans un contexte convivial et joyeux, permettent de passer d'excellents moments, en se cultivant, en faisant travailler sa mémoire et en échangeant avec autrui. Besoin de vous détendre, de vous recentrer, de reprendre confiance, la relaxation est faite pour vous.

En résumé toutes ces actions de prévention et de loisirs sont essentielles pour maintenir sa santé physique et psychologique, favoriser bien-être et autonomie et prévenir l'apparition de maladies et affections liées à l'âge. Dans le cadre de la semaine bleue, dont la thématique était « vieillir ensemble,

une chance à cultiver », un groupe de citoyens ploemelois a participé à une formation sur « les gestes qui sauvent ». Conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans le circuit de déclenchement de l'alerte en cas d'accident et ensuite soucieux de réaliser les premiers gestes, les stagiaires du jour ont pu actualiser ou découvrir « ces gestes qui sauvent ».

À la retraite, on reste actif et un acteur engagé d'une société solidaire !

Vieillir ensemble, c'est aussi vivre avec les autres générations, être partie prenante de la vie de la cité. C'est cette visibilité et le contact avec les autres que nous avons voulu mettre en exergue en organisant une après-midi autour de la mini ferme de l'entreprise Marianimaux (médiation animale), faisant se rencontrer des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer des domiciles partagés de Ploemel, Crach et Le Bono et des enfants de l'accueil de loisirs de Ploemel. L'animal, servant de médiateur, permet de créer du lien entre les générations, d'apaiser, de se reconnecter à des souvenirs... À travers différents ateliers Marianne a permis à chacun de passer un excellent moment.



Le mot du responsable du CCAS, Manuel Poder :

Des temps de sagesse et de bonnes gorgées de chauffe citron, le CCAS accompagne les plus de 60 ans à vivre pleinement leur retraite mais aussi de bien vieillir à la bonne heure. »



Après-midi autour de la mini ferme de l'entreprise Marianimaux (médiation animale), faisant se rencontrer des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

De belles retrouvailles pour les seniors

Cette journée festive s'inscrit dans la continuité de la politique sociale et municipale de rupture de l'isolement des aînés et du bien vivre ensemble.

Le samedi 18 novembre, Jean Luc Le Tallec, maire et vice-président du CCAS, ses adjoints ainsi que les membres CCAS avaient convié les seniors au repas de l'amitié de fin d'année. Sur les 490 personnes de plus de 70 ans invitées, 149 étaient présentes pour se retrouver le temps d'un repas animé.

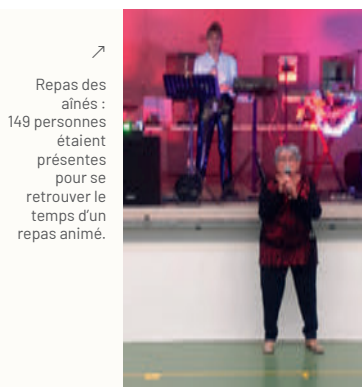
Sylvie Morvant, adjointe aux affaires sociales, après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux septuagénaires de la commune, n'a pas manqué de souligner le plaisir de se retrouver mais aussi de rappeler la vocation du Centre Communal d'Action Sociale d'être à l'écoute de tous, pour toutes les étapes de la vie.

Manuel Poder responsable du CCAS a annoncé une année 2024 riche en nouveaux projets avec la mise en place d'un service de transport à la demande et la mise en place d'activités le jeudi après midi, et de préciser aussi l'intégration du service d'aide à domicile vers le groupement de la Ria d'Étel* à partir du 1^{er} janvier 2024 sans que cela ne perturbe les bénéficiaires puisque le personnel en exercice actuellement continuera d'intervenir sur la commune.

Cette journée festive s'inscrit dans la continuité de la politique sociale et municipale de rupture de l'isolement des aînés et du bien vivre ensemble. Comme dans toute concentration, l'esprit et la réussite de cette journée est un délicat mélange de bonne humeur, de convivialité et d'adaptabilité avec l'ensemble des convives. Pour la première fois, la participation de quelques résidentes de Ty ar Vuhé accompagnées de leur famille et auxiliaire de vie ont contribué à ce beau moment de partage. À souligner aussi, la participation d'une jeune Ploemeloise de 28 ans qui accompagnait sa mamie, un bel exemple qui s'inscrit dans cette sphère de l'intergénérationnel.

Cependant, une attention particulière sera apportée l'année prochaine sur la prestation traiteur pour l'améliorer afin que cet évènement incontournable pour nos seniors reste un moment mémorable.

Les aînés de plus de 76 ans n'ayant pu se déplacer se sont vus offrir par les élus un bon d'achat à faire valoir dans les commerces de la commune partenaires avec le CCAS.



↗
Repas des aînés : 149 personnes étaient présentes pour se retrouver le temps d'un repas animé.



* → **TRANSFERT DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE VERS LE SAAD RIA DÉTEL**

On vous en dit plus à la page Zoom service municipal en p.12



Vie culturelle & associative

Cette année encore, nos associations auront été très actives, invitant ainsi les ploemelois à passer de bons moments chaque week-end ou presque. Leurs activités régulières profitent aussi d'un bel engouement et nous ne pouvons malheureusement satisfaire toutes les demandes. C'est pourquoi nous voyons déjà fin 2024 et l'aboutissement des travaux du complexe pour vous offrir un nouvel espace associatif. D'ici là, nous vous souhaitons de passer une belle année sous le signe de l'olympisme !



Muriel Granger
1^{ère} adjointe
à la culture, à la valorisation
du patrimoine, à la commu-
nication et à l'événementiel

Une nouvelle signalétique

6 totems descriptifs et explicatifs

A fin de mettre en lumière la valeur patrimoniale de nos édifices religieux, la municipalité, accompagnée par Virginie Morgant-Le Diffon de la société Mille-et-un lieux, a fait installer 6 totems descriptifs et explicatifs. Vous pouvez dorénavant découvrir cette signalétique face à l'église Saint André et devant les 5 chapelles (Locmaria, Notre Dame de Recouvrance, Saint Cado, Saint Laurent et Saint Méen) qui composent le patrimoine riche et varié de Ploemel. Ces totems ont pour vocation d'offrir un éclairage historique et architectural, accessible à tous en permanence.



Marché de Noël

Un rendez-vous incontournable !

Le 3 décembre dernier, la salle polyvalente a accueilli nombreux les visiteurs pour la troisième édition du marché de Noël. Ce rendez-vous, maintenant incontournable pour entamer dans une ambiance chaleureuse la période des fêtes, a permis aux associations de parents d'élèves de générer plusieurs centaines d'euros qui permettront de financer des projets pédagogiques dans les deux écoles. Les artisans, producteurs et associations venus nous voir ont, eux aussi, fait de belles ventes et ont déjà hâte de revenir l'année prochaine. Les enfants ne se sont pas ennuyés non plus : avant l'arrivée du Père Noël, star de l'après-midi, ils ont pu fabriquer une boule qu'ils déposeront dans leur sapin. Merci à l'association CVK pour cet atelier qui a rencontré un grand succès. Pour remercier tout le monde, le Père Noël est venu distribuer gourmandises et câlins. Une première cette année, il a eu la surprise de récupérer pendant la séance de photographies avec ses lutins, des tétines avec un enfant pour que celui-ci soit récompensé de son geste le 25 ! Nous remercions toutes les bonnes volontés pour la réussite de ce marché et nous espérons vous revoir aussi nombreux en 2024. Remerciements particuliers à l'association Photophil pour les photos.



Les Animations de la médiathèque

HORAIRES HORS SAISON : VOIR PAGE 46

RETOUR EN IMAGES

NOËL GRAVÉ !

3 ateliers animés par la plasticienne Nathalie Vieilleville avec deux méthodes : gravure sur gomme japonaise et sur plaque d'isolant. La période était propice aux gravures de Noël : des cartes, des étiquettes, des marques-place...



ATELIERS DE NOËL

SPECTACLE EN ATTENDANT LA NEIGE

En cette fin d'année, on attend Noël, mais on attend aussi la neige. Pour faire passer le temps, Zoé et Léna inventent des histoires de Noël catastrophe, des histoires secrètes de Père-Noël en détresse et d'animaux qui se préparent pour les fêtes. 2 comédiennes, 1 violon, la magie de Noël opère dans le coin des tout-petits.



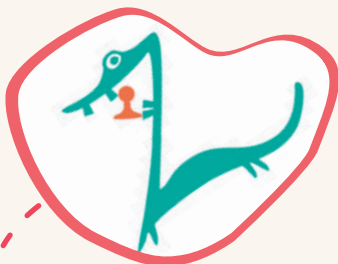
SPECTACLE



COUP DE PROJECTEUR : LES RÉSIDENTES DU DOMICILE PARTAGÉ TY AR VUHÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Jeudi 20 décembre, Flora a accueilli les résidentes de Ty Ar Vuhé pour partager des lectures et des chants de Noël.

ÇA JOUE À LA MÉDIATHÈQUE !



Ludozaure

Animés par l'équipe de la boutique du Ludozaure à Auray, les mercredis ludiques ont rencontré leur (jeune) public ! Rendez-vous en 2024 pour d'autres animations pour découvrir de nouvelles sélections de jeux ! Vous êtes joueurs ? Partagez vos connaissances et participez au choix des futurs jeux de la médiathèque !



LES ANIMATIONS DU MERCREDI



Kistilud



Les tout-petits ont également eu leur moment ludique : avant Noël, Cécilia, animatrice de Kistilud, avait préparé pour les P'tites z'oreilles tout un panel d'activités : des jeux autour des sens, des activités de réflexion, des parcours d'obstacle...

FESTIVAL MÉLISCÈNES 2024 :
LA CABANE À PLUME(S)

C'est une aventure collective initiée par le centre culturel Athéna et la compagnie de l'Homme Debout. Les habitants d'AQTA sont invités à y participer en créant, en fabriquant, en chantant et/ou en déambulant ensemble aux côtés de Plume, marionnette géante de 7 mètres, mais aussi via les ateliers et les chantiers publics. L'histoire : Plume est une petite fille de 10 ans. Son monde à elle est une cabane entourée d'oiseaux. Mais voilà, un jour, tous les oiseaux disparaissent et Plume apprend que sa cabane est menacée... La petite fille aura besoin de la participation de chacun.e d'entre nous pour tenter de sauver sa cabane et de faire revenir les oiseaux !

NOUVEAUTÉ 2024
LE PRÊT DES JEUX VIDÉO

Vous pourrez découvrir nos nouveautés et emprunter le jeu Switch de votre choix au mois de février.

La commune participe à ce projet
via la médiathèque !

Vous voulez confectionner votre coiffe ? Des kits sont disponibles à la médiathèque. Vous voulez apprendre l'incantation de Plume et l'aider à faire revenir les oiseaux ? Vous souhaitez créer des bâtons fétiches, des oiseaux en origami, et des accessoires pour ce spectacle participatif ? Rendez-vous sur www.ploemel.fr où vous trouverez les tutoriels à télécharger.

LES DATES 2024

scolaires : lundi 18 mars 2024 à 14h avec le spectacle Fiammiferi avec la compagnie des Six Faux Nez.

tout public : dimanche 10 mars 2024 à 17h, à partir de 8 ans, Poucet, de la Compagnie Les Royales Marionnettes.

Centenaire du Monument aux morts



Extrait du journal
Le progrès du Morbihan
paru le 1^{er} juillet 1923

Dimanche dernier, par un temps idéalement beau, s'est déroulée, dans le coquet bourg de Ploëmel, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire des 62 enfants de la commune, morts pour la France.

Ploëmel avait, pour la circonstance, revêtu ses plus beaux atouts. Les rues et les places sont ornées de guirlandes de verdure et de fleurs. A toutes les fenêtres, claquent oriflammes et drapeaux aux couleurs nationales.

A 10h30, après l'arrivée du train d'Auray, duquel sont descendus la foule des autorités et des invités de la municipalité, un défilé est organisé par la vaillante phalange des gymnastes de « l'Alréenne ».

Drapeau déployé en tête, le défilé parcourt le bourg aux accents d'une marche entraînante, exécutée par l'excellente clique de la société. Il est suivi de la section locale des mutilés et réformés avec le drapeau, des parlementaires et des invités.

Quelques minutes après, arrivent en automobile d'Auray, M. Alphonse Rio, Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande. De charmantes fillettes vont à la rencontre du Ministre et de M. Guillemaut, Préfet du Morbihan, et leur remettent à chacun une superbe gerbe de fleurs.

Les présentations et réceptions terminées, le Ministre et sa suite, accompagnés de M. Joseph Le Pévédic, Maire et Conseiller général du canton de Belz, se rendent à la mairie. M. Rio remet la médaille de la famille française à de nombreuses mères de famille du bourg, ayant pour chacune une parole aimable et des compliments.

Après la cérémonie religieuse, on procède à la bénédiction du monument.

Exécuté par M. Le Corvec, un enfant du bourg, le socle, en fort beau granit et d'une grande sobriété de lignes, supporte un

magnifique pollu sortant des établissements de Mme veuve Chapal, à Kerloc en Auray. D'adrettes et pleuses mains avalent disposé avec art des fleurs au pied du monument. Entouré d'une grille, l'ensemble présente le plus harmonieux aspect.

Sur une estrade dressée à côté du monument, ont pris place, près du Ministre, le clergé, les autorités et les parlementaires.

A l'appel de chaque nom des glorieux morts fait par M. le Maire, un brave mutilé répond, d'une voix assurée et forte : Mort pour la France.

Après quelques mots de bienvenue adressés à M. le Ministre et à ses invités, M. Le Pévédic, en langue bretonne, vante les vertus des héros glorifiés aujourd'hui et qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la justice et le droit.

M. Maurice Marchais, Député, puis M. Rio prennent ensuite la parole. En termes émouvants, les deux distingués orateurs dépeignent les souffrances endurées par tous nos pollus dans les tranchées et exhalent la mémoire des enfants de Ploëmel tombés pour la plus noble des causes.

Il est 13h lorsque prennent fin ces discours qui ont profondément impressionné l'assistance.

Les autorités se dirigent vers l'école communale des filles, aménagée en salle de banquet, où un menu copieux et savamment préparé les attend. A la table d'honneur, nous remarquons MM. Rio, Guillemaut, J. Le Pévédic, Proteau, Secrétaire général de la Préfecture, Duran, Sous-Préfet de Lorient, Erard, Sénateur, Marchais, Boulligand, Lamy, Sévère, Robic, Députés, Lecourbe, Directeur du service des pêches, Brébion, Inspecteur de l'assistance, Verrière, Ingénieur en Chef, Ruel, Secrétaire particulier de M. Rio, Gourmelon, Administrateur de l'inscription maritime du quartier de Vannes,

Lerouge, Administrateur de l'inscription maritime du quartier d'Auray, Le Gloahec, Conseiller général, Lahoullé, Conseiller d'arrondissement, Minier, Lieutenant commandant les brigades de gendarmerie d'Auray, les Maires de toutes les communes environnantes, etc...

Ouvrons ici une parenthèse pour adresser tous nos compliments à M. Savouret, hôtelier à Etel, pour son menu bien servi et, aussi, pour la régularité du service assuré par un gracieux et alerte personnel.

Au dessert, M. Joseph Le Pévédic rappelle les actes de barbarie commis par les allemands. Il demande la stricte observation des stipulations du traité de Versailles et approuve les mesures prises actuellement par le gouvernement dans la Ruhr.

M. Guillemaut, Préfet du Morbihan, prend ensuite la parole. En une charmante improvisation, il complimente vivement le Maire. Il termine en levant son verre à la République et à M. Alexandre Millerand, Président de la République.

M. Boulligand, qui lui succède, parle de la levée spontanée de tous les français lorsqu'en 1914, éclata la guerre. « Tous se sont levés -dit-il- pour s'opposer à la ruée du brutal envahisseur ». Cette union, faite pour la sauvegarde de la France, s'est peut-être quelque peu altérée depuis l'armistice. Je suis cependant assuré qu'elle produirait tous ses effets dans les moments difficiles, quelles que soient les idées qui nous divisent.

M. Rio, Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande, clôt la série des discours. Comme les précédents orateurs, le Ministre parle de la nécessité du maintien des troupes françaises et belges en territoire allemand, jusqu'à ce que nous ayons acquis la ferme certitude que les vaincus paieront.

La municipalité remercie le Général Le Vaillant qui était présent à la cérémonie (vice-président du comité du Souvenir Français Baie de Quiberon-Ria d'Étel)

Découvrir la journée en intégralité sur le Souvenir Français - Comité Baie de Quiberon Ria d'Étel en scannant le QR code



Comice agricole

L'édition 2023 de la fête de l'agriculture et l'ostréiculture aurait pu s'inscrire dans un livre des records !



Les nombreuses banderoles annonçant « la plus grande ferme de l'été » complétées par les articles de presse ont fait venir un nombre considérable de visiteurs sur le site, tout au long de la journée. Cette édition 2023 pourrait s'inscrire dans un livre des records. Les organisateurs sont fiers de cette réussite. La fête de l'agriculture et de l'ostréiculture du canton de Belz/Quiberon qui s'est déroulée le 10 août 2023 à Pont Laurence restera une belle carte postale animée. Cette invitation à découvrir le monde agricole et ostréicole du territoire a été mise en avant par les organisateurs, les agriculteurs, les ostréiculteurs, les producteurs, les associations, les acteurs socio-professionnels, les élu.e.s... Chacun s'est impliqué et a mis tout en œuvre pour la réussite de ce comice cantonal.

Mais quelles sont les raisons de ce succès ? :

- **la mobilisation des bénévoles** : vous les avez croisés à l'entrée des parkings, à la buvette, derrière les biligs, au secrétariat, sur le terrain, etc., ils étaient environ 75. Volontaires engagés, chacun mérite une belle reconnaissance.
- **un programme riche** : vous les avez vus, des animaux, des tracteurs et des machines agricoles de 1950 à nos jours voisinant du matériel agricole dernier cri, une grande diversité des expositions, le concours et présentation de vaches, mais aussi de modèles et allures de chevaux de trait et postiers bretons, dont des juments suitées qui ont contribué à cette belle image. Cette fête a mis également en avant l'ensemble des acteurs de l'agriculture et

de l'ostréiculture, la production de sel, les champignons, le musée des thoniers et toutes les actions des différentes associations qui œuvrent pour la nature et l'eau, telles que la ligue pour la protection des oiseaux, eaux et rivières, et les chasseurs avec une meute de chiens.

- **une fête locale, familiale pour tous les âges** : vous y avez participé : entre les balades à poney, la promenade en calèche et la présentation des petits animaux ainsi que le stand de modèles réduits, des animations qui s'adressaient à tous les publics
- **un marché local pour le plaisir des papilles** : entre les huîtres, la présentation et vente de légumes, fruits et produits locaux, des stands tous remarquables par leur diversité, chacun a trouvé son centre d'intérêt.
- **le facteur météo** : vraiment favorable ce 10 août 2023.

Ce comice 2023 aura été un moment fort de l'été dans la commune, une grande fête qui doit aussi une part de sa réussite à la municipalité de Ploemel, les services municipaux, les bénévoles du comité des fêtes qui ont notamment su gérer avec maestria le flux de voitures sur le parking. Vous avez été acteur pour cette belle fête du territoire, un grand merci à tous les participants et à tous ceux qui se sont joints au président Hervé Montfort pour assurer le bon déroulement de la manifestation. La journée s'est terminée tardivement à la salle polyvalente par un banquet au cours duquel les exposants se sont vus remettre coupes et récompenses pour la qualité de leur présentation. **L'association vous donne rendez-vous le 8 août 2024 à Plouharnel.**

Club de randonneurs

« Celui qui marche seul marche plus vite, mais celui qui marche avec d'autres marche plus loin »
proverbe Tibétain

✓ Randonnée à l'île aux Moines

Chers amis randonneurs, l'association compte 152 inscrits pour 2023. Comme d'habitude, nous allons essayer de vous satisfaire, tout en gardant un œil sur les randonnées. Plusieurs événements sont prévus : nous espérons fêter les rois et nous commençons à nous organiser pour effectuer tous ensemble la « Rando du Gluten 2024. » Nous gardons toujours le même schéma : le lundi 7 à 9 km, le jeudi 9 à 15 km, le samedi et dimanche, la marche est plus rapide et sportive. À vos « godasses » chers amis, prenez soin de vous.



Plus d'infos ?

Alain Étienne, Président - Fabienne Le Vigouroux, secrétaire
✉ secretaire.randoploemel56@gmail.com

Amicale laïque de l'école publique du Groez Ven

À retenir : fête de l'école de samedi 15 juin 2024 !

L' amicale Laïque de l'école du Groëz Ven rassemble des parents d'élèves bénévoles. qui ont pour objectifs communs :

- de soutenir financièrement l'école dans ses activités, sorties scolaires et matériels pédagogiques. Par exemple, en juin 2023, l'ensemble des CM1 et CM2 de l'école ont pu participer à une semaine de stage nautique sur la Ria d'Étel.
- d'établir un lien entre les familles ;
- d'organiser des manifestations en lien avec l'équipe pédagogique comme la fête de l'école au mois de juin ou le marché d'automne.

L'édition du marché d'automne 2023 a rencontré un grand succès avec cette année l'ouverture du marché à des artisans et producteurs locaux, ainsi que la tenue d'un Bal des Petits Monstres, boom déguisée pour les enfants sur le thème d'haloween. Ce fut pour tous un moment festif et convivial ! Cette année, nous proposerons également aux familles une vente de chocolats de Noël, une vente de pizzas et une de torchons personnalisés avec les dessins des enfants pour la fête des grands-mères en mars. Grâce à la mobilisation des parents, différents projets pédagogiques pourront être de nouveau réalisés cette année. Pour toute demande d'informations, contactez-nous par mail ! L'amicale a aussi un compte facebook et instagram.



↑ Marché d'automne.

N'hésitez pas à vous y abonner pour avoir toutes les informations au sujet de nos actions ou de l'école. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une très belle année 2024 !

Plus d'infos ?

✉ groezven.amicale@gmail.com

Div Yezh Plenuer

Bilinguisme et convivialité : l'association s'engage pleinement dans la promotion de la culture bretonne à travers une série d'événements incontournables !



↑ Vente de livres en breton au marché de Noël 2022.

Cette année, l'association des parents d'élèves de la filière bilingue du Groez Ven continue de se mobiliser pour partager des temps conviviaux autour de la culture bretonne en organisant plusieurs événements. Nous

invitons tous les ploemelois et ploemeloises à nous retrouver au mois de mars pour une 2^{ème} lecture d'histoire en breton à la médiathèque de Ploemel (date à venir) et le 23 mars pour un goûter / découverte des instruments bretons et initiation à la danse bretonne. Au mois de mai, le 19 pour le passage de la Redadeg 2024 (course pour la langue bretonne) à Saint Goustan. Au mois de juin, le 1^{er} pour participer à un tournoi de palet. Au mois de décembre pour découvrir notre sélection de livres bretons au marché de Noël. Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail. Nous vous répondrons avec plaisir.

Plus d'infos ?

L'équipe de DYP :
Simon, Coralie, Julie, Marion et Aurélie
✉ divyvezhplenuer@gmail.com

De fuseau en aiguille

Renaissance de la dentelle au fuseau, un art exigeant réclamant patience, précision et dévouement.

Nous comptons en effet désormais 18 dentellières et une brodeuse, certaines pratiquant les deux activités. Et non, la dentelle au fuseau n'est pas une activité vieillotte, passée de mode, réservée au 3^{ème} âge, aux retraités. Il y a dans notre groupe des dentellières encore en activité professionnelle. Et ce n'est pas non plus une activité strictement féminine, il existe des associations qui comptent dans leurs rangs des experts en fuseau et des brodeurs et dentelliers chevronnés. Le regain d'intérêt pour ce travail de patience, de rigueur, qui demande un réel investissement personnel, et oui, bien entendu, qu'on lui consacre le temps qu'il mérite, n'a plus à faire ses preuves. Lors du comice agricole qui s'est tenu à Ploemel, ainsi qu'aux Vieux métiers de Crach, ces deux fêtes très enrichissantes au courant du mois d'août, nous avons rencontré de nombreux enfants et jeunes adultes qui ont posé mille questions concernant tout autant la dentelle au fuseau, le travail de la laine présenté par Édith Bariat et celui de tisserande, présenté par Hélène Niquel. Notre association, dont la raison d'être est en priorité l'initiation et l'enseignement de la dentelle au fuseau, s'ouvre aux activités liées, mais non enseignées, que sont le tissage et le travail de la laine, matière première noble s'il en est, et qui se tisse, se dentelle, se brode... De même que le lin, la soie, le coton, le raphia, pourquoi pas ? Certains fils se prêtent mieux à une activité ou à une autre, mais tous sont riches en possibilités, pour un peu que leurs utilisatrices et utilisateurs fassent preuve d'imagination et de dextérité. Quelques temps forts pour 2024 : au printemps, nous avons en projet de nous rendre à la Maison du Filet Brodé, « Ty ar Roued Brodet » de Plouenan, dans le Finistère, pour visiter l'espace muséographique, et nous initier à cet autre aspect du travail du fil, fabrication du filet et broderie sur ce même filet. Certaines d'entre nous le pratiquent déjà un peu, mais



rencontrer des personnes qui maîtrisent parfaitement, c'est mieux. En plus des fêtes estivales, nous vous invitons à venir nous retrouver les 19 et 20 octobre à la salle du Groez Ven de Ploemel, pour une découverte de notre travail, et pour croiser les fuseaux. Des initiations sont prévues, ainsi que la présence d'invités que nous aurons le plaisir de vous faire rencontrer. Nous nous réunissons les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois, et les portes sont toujours ouvertes pour vous recevoir. Les dates pour 2024 sont sur le site de Ploemel.

Plus d'infos ?

Annie Montfort, Présidente www.ploemel.fr

Danserion Bro Plenuer

Un gros projet pour 2024 motive les danseurs et musiciens depuis la rentrée de septembre !



Malgré des prestations annulées en raison des intempéries pendant l'été 2023, notamment La Madeleine à Carnac, les Danserions ont été bien représentés lors de fêtes importantes dans le Morbihan et bien plus loin. En effet, une partie de nos ados ont participé au défilé du Tradi deiz à Vannes ainsi qu'à la grande parade du Festival Interceltique de Lorient, entourant l'une des géantes du défilé. Tout le groupe a aussi participé au Festival d'Arvor à Vannes le 15 août, avec une journée marathon débutant par la messe à la cathédrale et se terminant par le défilé le soir parmi la vingtaine de groupes présents. Ce fût l'occasion aussi pour le groupe adulte de présenter son spectacle en bas des remparts en vue d'une labellisation proposée par la confédération Kenleur. Les Danserion

← Le groupe avant de prendre part au défilé du festival d'Arvor le 15 août 2023.

Bro Plenuer ont été labellisés bronze, ce qui est une belle récompense pour le travail accompli durant les années passées. Une trentaine de personnes du groupe ont également participé pour la 3^{ème} fois, à la Festa Major à St Cyprien (66). Un gros projet pour 2024 motive les danseurs et musiciens depuis la rentrée de septembre car nous avons été sollicités par la confédération Bretagne Irlande pour proposer un spectacle, en collaboration avec un groupe de danses Irlandaises, à Lanester (salle quai 9) le 18 mai 2024 dans le cadre des 60 ans de la création des comités de jumelages Bretagne Irlande.

Plus d'infos ?

Président Marc Le Badezet ☎ 07 87 89 94 14
✉ marc.lebadezet@orange.fr
Responsable danse : Clément Le Lamer
☎ 06 70 64 62 33 ✉ c.lelamer@orange.fr

ES Ploemel

Saison 2023-2024

La journée intégration de l'école de foot Nouveauté cette année avec pour les plus petits une matinée au P'tit Délire et pour les plus grandes rencontres amicales de foot. Pour tous le pique-nique en commun au stade avec un grand jeu gratuit ou de nombreux lots ont été distribués aux joueurs, parents et bénévoles. Cette superbe journée ne pouvait se terminer sans les rencontres parents enfants attendues par tous. Vivement l'année prochaine !!

Les nouveaux équipements

Pour cette nouvelle saison l'ES Ploemel met en place les nouveaux équipements pour l'ensemble des membres du club (survêtements, polos, veste sans manche) avec la participation de nombreux partenaires, un grand merci à eux.

La formation

Cette année 2 cadres de l'ESP : Anthony Blanchetière (DEF) et Mathis Daniel (BMF) en formation à Ploufragan au centre technique régional de football, bravo pour leur investissement.

Coupe de France et Trophée

Le club était engagé dans les différentes coupes : après avoir brillamment passé les 3^{ème} et 4^{ème} tours un coup d'arrêt est arrivé, quel dommage pour nos joueurs et éducateurs, mais nous ferons encore mieux l'année prochaine .

Challenge U13 Secteur Ile et rivières

Depuis de nombreuses années, l'ES Ploemel organise le challenge U13 du secteur Ile et rivières. Le soleil, les équipes, les installations et les bénévoles, tous étaient présents pour cette belle journée. Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui a orchestré les stands casse-croûte, buvette et podium, sans oublier bien sûr les services techniques pour la mise en place des buts et le traçage des terrains.

Spectacle humoristique

Le 20 octobre l'ESP organisait pour la 1^{ère} fois le Breiz Co-



medy Club à la salle polyvalente avec un apéro champêtre. Les comédiens sur la scène ont été excellents et ont fait rire tous les participants qui malheureusement n'étaient pas aussi nombreux que souhaités. Dommage pour l'organisation mais nous ferons bien mieux la prochaine année.

Stage de foot à Kermarquer

Pendant les vacances de la Toussaint, le stage s'est déroulé dans de bonnes conditions malgré la météo défavorable. Un grand bravo aux experts « cuistots serveurs » qui ont su gérer au mieux tous les déjeuners, bravo également à tous nos éducateurs.

Les installations à Kermarquer

En ce début de saison 2023 Kermarquer a vu se modifier l'infrastructure et les paysages. L'arrosage automatique du stade d'honneur a été installé. La main courante du terrain a été supprimée et remplacée par une main courante aux normes en vigueur. Dans la continuité des travaux, l'éclairage aux normes a été installé sur le terrain d'entraînement. Un grand merci à la municipalité pour l'investissement réalisé au stade permettant à tous nos licenciés de pratiquer leur sport dans d'excellentes conditions. Mais aussi un grand bravo à toute l'équipe du service technique pour la mise en place et l'entretien permanent des terrains et de l'infrastructure. Vive les Bleus et Blancs et vive l'ES PLOEMEL.

Plus d'infos ?

www.esploemel.fr

Union Cycliste Alréenne (UCA)

Trophée de France des Jeunes Cyclistes : 4 coureurs de Ploemel !



de g. à d. : Clément Morice, Maeline Le Falher, Lilwenn Rouillon et Félicien Riot

Après avoir terminé 3^{ème} au championnat du Morbihan et 4^{ème} au régional, l'école de vélo de l'Union Cycliste Alréenne a été qualifiée au Trophée de France des Jeunes Cyclistes. Il s'est déroulé à St Omer dans le Pas de Calais du 7 au 9 juillet 2023. Parmi les 8 licenciés, 4 coureurs de Ploemel faisaient partie de l'équipe : Clément Morice, Maeline Le Falher, Lilwenn Rouillon et Félicien Riot. Les épreuves se sont déroulées sur 3 jours : jeux d'adresse où l'équipe a remporté une roue d'or, le contre la montre individuel et en équipe, de la piste, du cyclo cross et de la route. Au terme de ces 3 jours, et malgré un malade et des chutes, l'équipe finit en roue bronze.

Plus d'infos ?

Justine Baudet, présidente ☎ 07 56 92 27 80

Ploemel Forme

Nouveauté : un cours supplémentaire de Pilates débutant le jeudi à 18h30 avec Nina !



Notre association de gym Ploemel Forme a bien redémarré la saison le lundi 11 septembre avec des cours sensiblement identiques à l'année passée. Une nouveauté quand même avec l'ajout d'un cours

supplémentaire de Pilates débutant le jeudi à 18h30 avec Nina. Pas moins de 80 adhérents ont renouvelé leurs inscriptions ou se sont inscrits pour la première fois pour cette saison et nous les en remercions.

6 cours par semaine sont proposés :

- Lundi 19h > 20h15 Cardio-renfo avec Delphine
- Mercredi 9h30 > 10h30 Renforcement musculaire avec Michelle
- Jeudi 14h > 15h Gym douce avec Michelle
- Jeudi 18h30 > 20h30 Pilates débutant avec Nina
- Jeudi 19h30 > 20h30 Pilates intermédiaire avec Nina
- Jeudi 20h30 > 21h30 Renforcement musculaire avec Nina

Plus d'infos ?

Denise Drian, Présidente ☎ 06 83 05 22 17

✉ ploemelforme@orange.fr

Le souffle du menhir

Activités de l'association le souffle du menhir pour 2024 !

Au premier trimestre du « Jin Gang Gong », Qi Gong de diamant, « Chang Shou gong », Qi Gong de longévité. Ces deux méthodes taoïstes secrètes ont été transmises par Maître Zhang Zhi Shun décédé en 2015 à l'âge de 103 ans. La partie Yang Qi Gong de diamant (externe et rigide) et la partie Yin Qi Gong de longévité (interne et flexible) se complètent l'une l'autre. Le Qi Gong de diamant est une méthode de renforcement de la santé, composée de 8 mouvements simples et puissants. Leur pratique harmonise le yin et le yang, le fonctionnement des organes, débloque les méridiens, génère un accroissement du flux vital ce qui a pour effet de dissiper les maladies, de fortifier les os et les tendons, réduire certaines déformations des membres et de la colonne vertébrale, de régulariser le poids du corps, de prolonger la vie, etc. Le Qi Gong de longévité est une technique d'alchimie intérieure taoïste permettant d'atteindre l'état ultime et infini de « l'unité du ciel et de l'homme ». Elle se concentre sur la relaxation et utilise de nombreux mouvements doux et

courbes qui ont un certain effet régulateur sur le corps et l'esprit et ramène le système nerveux à la normale. Au 2^{ème} trimestre, du Zhu You Shu. Issues de l'Antiquité, les pratiques de « Zhu You Shu », secrètes et mystérieuses sont antérieures à la médecine traditionnelle chinoise. L'origine taoïste et chamanique, des méthodes « Zhu You Shu » en lien profond avec la Nature et l'Univers, référencées dans le « Classique interne de l'Empereur Jaune », en font des pratiques aux nombreux bienfaits physiques, émotionnels, énergétiques et spirituels qui harmonisent notre Essence, notre Corps et notre Esprit. En cela, elles permettent de rétablir le lien avec notre Etre Originel, notre nature profonde. La méthode enseignée allie à la fois pratiques de connexion avec l'Univers, méditations, visualisations, mudras, mantras, incantations et talisman intégrés dans une forme dynamique de Qi Gong.

Plus d'infos ?

☎ 07 85 40 50 49 ✉ lesouffledumenhir@gmail.com

Le club Cardinal

Le club « Cardinal » devient « Les Toqués du Jeu »

Lors de l'assemblée générale du 26 octobre 2023, il a été décidé de modifier les statuts de l'association. En effet, au cours du forum des associations, en septembre, nous avons eu beaucoup de demandes pour différents jeux de sociétés, de cartes, etc. Nous avons donc pris la décision de ne plus nous cantonner seulement au jeu « Cardinal » mais de proposer divers autres jeux (selon la demande). Nous jouons, actuellement, au « Tock » qui est un jeu de plateau et de cartes mais aussi au « cinq rois » qui est un jeu de cartes. Nous espérons bien inaugurer d'autres jeux, alors, avis aux amateurs : nous vous invitons à venir nous voir, sans engagement le jeudi soir, à la salle des anciens,



route de la Trinité sur Mer, à partir de 20h, pour essayer ou proposer d'autres jeux.

Plus d'infos ?

☎ 06 79 51 74 78 ☎ 07 85 59 98 77

Une année se termine... Bonnes résolutions pour 2024 !

En ce début d'année, nous avons choisi de vous parler... de déchets. Ce n'est pas très glamour, mais nous en produisons tous et toutes.

"Recommandations dans un mode de vie écologique" :

- 1/ REFUSER CE DONT ON N'A PAS BESOIN** *(si si, c'est possible !)*
- 2/ RÉDUIRE CE DONT ON A BESOIN** *(c'est aussi possible)*
- 3/ RÉUTILISER CE QUE NOUS CONSOMMONS**
- 4/ RECYCLER EN DERNIER RECOURS**
- 5/ RENDRE À LA TERRE**



Initialement destiné à s'arrêter l'an dernier, l'incinérateur de la Communauté de Communes (Plouharnel) poursuivra ses services, avec travaux de mise aux normes. Nous aurions préféré le voir fermé. Mais nous sommes conscients que le traitement des déchets est, dans le contexte actuel, très tendu. Cette décision devait être prise. L'État a décidé de fermer les sites d'enfouissement des déchets au plus tard en 2030. D'ici là, quelles solutions avons nous ? La solidarité n'est pas facile dans ce contexte et les collectivités se replient sur leurs propres capacités de traitement (lorsqu'elles en ont) pour faire face à cette situation. Nous ne connaissons pas le coût des travaux de mise aux normes de l'incinérateur de Plouharnel et cette charge financière nous interroge. La facture risque d'être élevée et le coût de ces travaux pour notre territoire rural, semble important comparé aux grandes agglomérations qui habituellement accueillent de tels équipements.

Gérer les déchets coûte cher et ce secteur n'échappe pas à l'inflation. La réglementation fixe des objectifs de réduction des déchets mais les derniers constats montrent l'échec des politiques publiques et des engagements des industriels (cf. *Rapport de la Chambre Régionale des Comptes* - « Les déchets ménagers : un défi au quotidien pour les intercommunalités et un nouvel enjeu pour les régions » - mars 2023).

Qui est le mieux placé pour réduire les déchets ? Ceux qui vendent des produits ? Ceux qui les achètent les produits et supportent la facture des déchets ? Ceux qui traitent les déchets ?

Il nous semble qu'il est temps de prendre nos responsabilités de citoyens. La situation écologique nous appelle à ce réveil. Pour cette nouvelle année 2024, nous pouvons choisir la voie qui nous convient :

- Celle de la résignation et de l'attente de la « douloureuse » ;
- Celle de la reprise de notre pouvoir d'agir et d'imaginer l'avenir pour les générations futures.

Nous n'avons pas de formule toute faite à proposer. Nous vous invitons à vous informer et à sortir de la croyance que les citoyens n'ont pas de pouvoir. Nous pensons que la prise de conscience écologique est largement lancée, notamment depuis le confinement. Il existe de nombreuses associations et entreprises engagées sur notre territoire. La sobriété n'est pas un gros mot. Elle est heureuse lorsqu'elle est choisie ! Reprenons notre pouvoir de citoyen !



C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons Myriam au Conseil Municipal avec nous. Elle remplace Florence qui a souhaité se concentrer sur de nouveaux projets. Merci à elle pour sa participation à la vie municipale.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 sur la route des nouvelles habitudes !
Anne, Christian, Séverine et Myriam



Le LAEP

(Lieu d'Accueil Enfant-Parent) de Ploemel

C'EST QUOI, UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT ?

Un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) est un espace convivial qui accueille tous les enfants de moins de 6 ans avec leurs parents ou un autre adulte familial (grands-parents, proches...).

C'est un espace de jeu, de discussion et un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Des accueillants, formés à l'écoute, sont présents et disponibles. L'entrée est libre, sans inscription et gratuite.

Sur le territoire d'AQTA, il y en a 3 : à Ploemel, à Pluignen et à Pluneret.



POURQUOI ALLER DANS UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT (LAEP) ?

Ces espaces sont spécialement organisés pour que parents et enfants puissent partager un moment. On peut jouer ensemble, faire la lecture, voir son enfant évoluer dans un autre cadre que celui de son quotidien...

C'est aussi un lieu de rencontre pour les parents. On peut échanger avec d'autres parents, ou avec les professionnels présents qui sont formés à l'écoute. Partager ses expériences, ses doutes et ses questions peut faire beaucoup de bien. On se rassure mutuellement et on relativise ! C'est un moment de convivialité souvent très agréable.

Pour l'enfant, le lieu d'accueil enfant-parent est idéal pour faire des rencontres et se socialiser. Il peut jouer dans un cadre adapté, sécurisant, agréable et ludique qui change de son quotidien. Il y explore un nouvel environnement et découvre de nouvelles personnes.

QUE FAIT-ON DANS UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT (LAEP) ?

Pendant une visite au LAEP, le parent ou l'accompagnant reste responsable de son enfant, il ne peut donc pas s'absenter. Des jeux et des livres sont mis à disposition librement, chacun organise son temps comme il le souhaite, sans activités organisées par la structure.

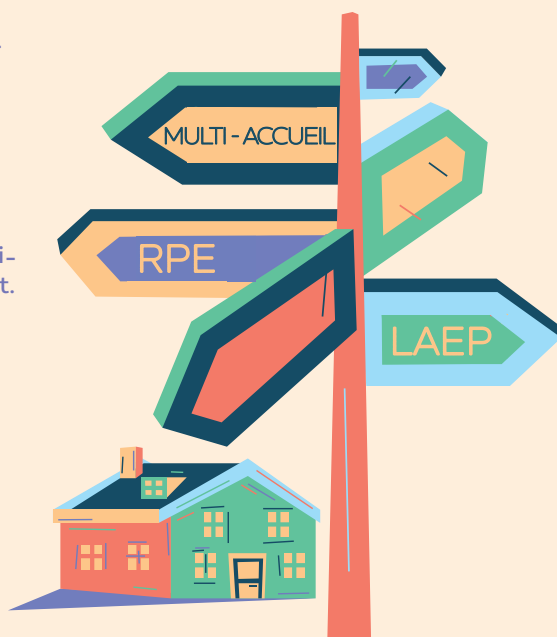
Le LAEP fonctionne grâce à des accueillants qui assurent le respect des règles du lieu et veillent à sa sécurité. Ils créent un cadre bienveillant et chaleureux en tenant compte des besoins des parents et des enfants. Leur rôle n'est pas de donner des conseils éducatifs ou de mener une thérapie, mais plutôt de faciliter la rencontre, l'écoute, la parole et la relation parent-enfant.

LAEP du secteur de Ploemel :

Rue du Lenno
(près du parking de l'école Groëz Ven)
06 67 88 28 05

laep.ploemel@auray-quiberon.fr

Le LAEP est ouvert les jeudis matins
de 9h30 à 11h30 sauf pendant les vacances scolaires.



MON MÉMO



Les services de la Mairie

LA MAIRIE

1, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h
Mercredi: 8h30 > 12h
☎ 02 97 56 84 25
✉ mairie@ploemel.fr



URBANISME

Service urbanisme
fermé le vendredi après-midi
☎ 02 21 32 02 01
✉ urbanisme@ploemel.fr



CCAS

Permanences en mairie les mercredis
de 9h > 12h ou sur rdv les lundis, mardis et
jeudis
☎ 02 97 56 76 15 - 06 88 38 03 85
✉ ccas@ploemel.fr



SERVICES TECHNIQUES

ZA de Pont Laurence, Ploemel
☎ 02 97 56 71 54



POLICE MUNICIPALE

Sur rendez-vous du lundi au vendredi :
9h30 > 12h - 14h30 > 17h
Au téléphone du lundi au vendredi :
13h30 > 14h
☎ 02 97 56 70 69
✉ policemunicipale@ploemel.fr



ENFANCE JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

Service enfance jeunesse (restauration scolaire, facturation, portail famille)
☎ 02 97 06 21 96
✉ responsable.enfance.jeunesse@ploemel.fr
L'accueil de loisirs (périscolaire les mercredis et les vacances)
☎ 06 23 67 01 67
✉ service.jeunesse@ploemel.fr
L'espace jeunes (tout ce qui concerne les ados)
☎ 07 88 16 76 38
✉ service.jeunesse@ploemel.fr



MÉDIATHÈQUE

2, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Horaires (hors juillet et août)
Mardi : 14h > 18h30
Mercredi : 10h > 18h
Vendredi : 14h > 18h30
Samedi : 10h > 15h
☎ 02 21 32 02 02
✉ mediatheque@ploemel.fr



RESTAURANTS SCOLAIRES

Groez-Ven ☎ 02 97 56 86 58
Sainte Marie ☎ 06 78 20 66 25



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 14h30 > 17h
Mardi > vendredi : 9h > 12h30 - 14h30 > 17h
Samedi : 9h > 12h30
☎ 02 97 56 83 82

Autres numéros utiles



DOMICILE PARTAGÉ TY AR VUHÉ

Rue Abbé Collet, Ploemel
☎ 02 97 56 70 89
alzheimer-bretagne.fr



PAROISSE

M. le recteur Dominique Le Quernec
Presbytère
rue du Pussic 56550 Belz
☎ 02 97 55 33 70
✉ paroisse.debelz@orange.fr



ÉCOLE GROEZ-VEN

Directrice : Mme Lothodé
Rue des écoles, Ploemel
École Primaire ☎ 02 97 56 83 63
École maternelle ☎ 02 97 56 87 82
✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Directrice : Mme Brindeau
48 rue Joseph Le Pévédic, Ploemel
☎ 02 97 56 83 26
✉ eco56.stema.ploemel@eco.ecbretagne.org

AGENDA 2024

Février.

Samedi 3

Galette des Rois *Danserion* ♡ SP

Samedi 17

Loto *ESP* ♡ SP

Mars.

Vendredi 01

AG *Comité des Fêtes*

Samedi 09

AG *Médaillés Militaires* ♡ Belz

Dimanche 10

Mélicènes ♡ SP

Samedi 23

Repas de l'association

Les Randonneurs Ploemelois ♡ SP

Danse bretonne *DYP* ♡ Algéco

Dimanche 24

Animation Eau et Jardin de la Ria

♡ Parc de Mané Bogad

Dimanche 31

Chasse à l'œuf *Comité des fêtes*

♡ Parc de Mané Bogad

Avril.

Samedi 20

Bal Folk *Kom Tu Ve* ♡ SP

Dimanche 21

Trophée départemental des Écoles

de Vélo *UCA* ♡ SP

Dimanche 28

Randonnée gluten

Les Randonneurs Ploemelois

Mai.

Mercredi 01

Trail de Sainte Marie *OGEC*

♡ Parc de Mané Bogad

Mercredi 08

Cérémonie du 8 mai

Tournoi de foot U11, U13, U15

ESP ♡ Stade

Jedi 09

Tournoi de foot U7, U9, Féminines

ESP ♡ Stade

Vendredi 24

Apéro concert *OGEC* ♡ Stade

Vivre à Ploemel | Janvier 2024

Juin.

Samedi 01

Tournoi de palets *DYP* ♡ Stade

Fest-Noz *Beaj-Noz* ♡ SP

Vendredi 07

AG *ESP* ♡ Stade

Dimanche 09

Élections européennes ♡ SP

Circuit de la grotte

Comité des fêtes

Samedi 15

Fête de l'école du Groëz-Ven

Amicale laïque ♡ SP

Samedi 22

Fête de la musique

Samedi 29

Kermesse de l'école Sainte Marie

APEL ♡ Stade

Grand Prix de Saint Laurent

AS du Golf ♡ Golf de Saint Laurent

Dimanche 30

Grand Prix de Saint Laurent

AS du Golf ♡ Golf de Saint Laurent

Juillet.

Samedi 20

Moules-frites *Comité des fêtes*

♡ Stade

Août.

Dimanche 11

Pardon de Saint-Laurent

Fête de la nature *Société de chasse*

♡ Saint Laurent

Samedi 31

Rentrée de l'école de foot

ESP ♡ Stade

Septembre.

Dimanche 01

Pardon de Notre Dame de Pitié

♡ Locmaria

Vendredi 06

Forum des Associations ♡ SP

Samedi 07

Les randonneurs AG ♡ Stade

Journée d'intégration *ESP* ♡ Stade

Dimanche 15

Pardon de Saint Cado

Dimanche 29

La ploemeloise *CCAS* ♡ SP

Octobre.

Vendredi 04

Marché d'automne

Amicale laïque ♡ SP

Dimanche 06

Pardon de la grotte

Troc et puces *APEL* ♡ SP

Vendredi 11

Théâtre *Les Joyeux Cabotins* ♡ SP

Samedi 12

Théâtre *Les Joyeux Cabotins* ♡ SP

Coupe U13 *ESP* ♡ Stade

Dimanche 13

Pardon de Saint Méen

Samedi 19

Week-end Dentelle

De fuseau en aiguille ♡ SP

Dimanche 20

Week-end Dentelle

De fuseau en aiguille ♡ SP

Vendredi 25

Théâtre *Les Joyeux Cabotins* ♡ SP

Samedi 26

Théâtre *Les Joyeux Cabotins* ♡ SP

Novembre.

Dimanche 03

AG *Anciens combattants* ♡ SA

Lundi 11

Cérémonie du 11 novembre

Samedi 16

Repas des aînés ♡ SP

Décembre.

Dimanche 01

Marché de Noël ♡ SP

Samedi 21

Chocolats de Noël *ESP* ♡ Stade

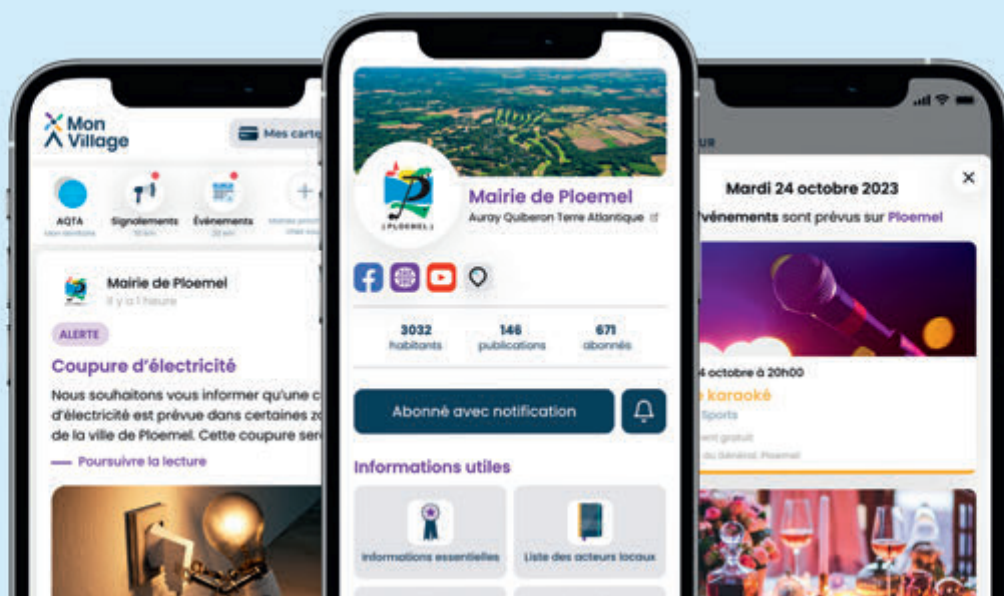
Dimanche 22

Tournée du Père Noël

Comité des fêtes



L'actualité de Ploemel en temps réel et bien plus !



L'application **Mon Village** donne accès, en 1 clic,
à un éventail de fonctionnalités :

Informations essentielles (email, téléphone, horaires...)

Vue d'ensemble des **acteurs locaux de Ploemel** et leurs actualités !

Annuaire des **services de la mairie**

Agenda de l'ensemble des événements

Documentation en matière d'**urbanisme**, **compte-rendu des conseils municipaux**,
liste des projets étudiés par l'équipe municipale

Accès rapide à la **météo** sur la commune, l'**annuaire des marées**, presse locale...

Grâce à l'icône « **Autour de moi** », découvrez les **acteurs locaux des communes
environnantes** et profitez pleinement de leurs actualités. Accédez également,
à la communication d'AQTA et **bénéficiez d'une vue d'ensemble de l'activité du territoire.**

www.monvillage.bzh

Aucune donnée personnelle ne sera communiquée
et utilisée à des fins commerciales.



L'application est gratuite

« Mon Village - infos & services »

